

Définissons  
notre Plan de  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Photo : William Lagacé-Houle (concours photos)

**DIAGNOSTIC EN DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
de la Ville de Saint-Hyacinthe



Diagnostic en développement durable  
Remis à Vincent Trottier  
*Chargé de projets*  
Ville de Saint-Hyacinthe

## Crédits

**Projet :** Plan de développement durable pour la Ville de Saint-Hyacinthe  
1<sup>er</sup> livrable : Diagnostic en développement durable

**Numéro de projet :** 7302728.01

**Date :** 5 décembre 2019

**Document préparé par :** Marine Régnier, M. Sc (Chargée de projets)  
Marie-Claude Duchesne, MSc. Env.  
(Chargée de projets adjointe)  
Geneviève David (Chargée aux communications)  
Mélanie Lajoie (Chargée aux communications)  
Dominique Lavoie (Spécialiste en design graphique  
et stratégie numérique)

**Document révisé par :** Aurélie Genries, PhD. Écol. (Chargée de projets)  
Jacinthe Guimont (Chef de service)

## Table des matières

<b>Mise en contexte</b> .....	<b>5</b>
<b>1 Méthodologie</b> .....	<b>6</b>
1.1 Recherche d'informations.....	6
1.2 Atelier .....	10
1.3 Entrevues avec les directions .....	11
1.4 Questionnaires .....	12
1.5 Processus de consultation publique .....	12
1.5.1 Soirée de participation citoyenne.....	13
1.5.2 Questionnaire et sondage en ligne.....	13
1.5.3 Mémoires .....	13
1.6 Présentation des résultats .....	15
<b>2 Diagnostic en développement durable</b> .....	<b>17</b>
2.1 Sphère économique.....	17
2.2 Sphère sociale.....	25
2.3 Sphère environnementale .....	31
2.4 Gouvernance .....	39
2.5 Thématiques prioritaires pour la vision du Plan de développement durable de Saint-Hyacinthe .....	40
<b>3 Conclusion</b> .....	<b>44</b>
<b>4 Annexes</b> .....	<b>46</b>
4.1 Questionnaire de la sphère économique .....	46
4.2 Questionnaire de la sphère sociale .....	48
4.3 Questionnaire de la sphère environnementale.....	51

## Mise en contexte

Selon les études réalisées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le consortium Ouranos, les changements climatiques en cours devraient engendrer, entre autres, une hausse de la température et une modification du régime de précipitations dans le sud du Québec. Ces phénomènes climatiques devraient avoir un impact négatif sur les infrastructures ainsi que la santé et la qualité de vie des citoyens.

Concernée par cette « urgence climatique » et désireuse de s'inscrire dans un mouvement actif aussi bien au niveau local, régional que provincial, la Ville de Saint-Hyacinthe a décidé de se projeter dans le temps et de planifier des actions concrètes dans le domaine de l'environnement.

Ainsi, il y a plus de 10 ans déjà, elle a entamé des démarches afin de mieux structurer ses pratiques à l'égard de l'environnement. En effet, suite à un Bilan environnemental et à une Politique environnementale (2010), la Ville a élaboré un Plan d'action environnemental 2010-2014, dont plus de 88 % des actions identifiées ont été complétées. Aujourd'hui, consciente des enjeux liés à la croissance importante qu'elle a connue au cours des trente dernières années tant sur le plan démographique que sur le plan économique avec les secteurs agricole, industriel et commercial, elle souhaite étendre son action aux sphères économique et sociale.

Ainsi, voulant s'assurer que son développement se fera en respect de son patrimoine, de ses citoyens et de son environnement, à l'hiver 2019 la Ville de Saint-Hyacinthe a trouvé pertinent de procéder à l'élaboration d'un Plan de développement durable (PDD) en collaboration avec Nature-Action Québec (NAQ). Le PDD élaboré sera un outil de planification efficace, probant et facile à opérationnaliser, qui favorisera la mise en place de solutions novatrices et durables.

Les grandes étapes d'un tel plan consistent à réaliser un diagnostic du territoire, une vision à long terme de la Ville, des orientations environnementales, sociales et économiques, des objectifs et des actions à mettre en œuvre dans les prochaines années pour atteindre ces derniers.

Plus précisément, le diagnostic, qui fait l'objet du présent document, met en lumière les forces, points de vigilance et défis de la Ville au niveau des trois sphères du développement durable, soit l'économie, le social et l'environnement. Élément fondamental, il sera la base sur laquelle sera établie la vision de développement durable de la Ville.

# 1 Méthodologie

Cette section propose un survol de l'approche et des méthodes employées par NAQ pour la réalisation du diagnostic en développement durable. Celle-ci fait suite à la mise sur pied, à l'automne 2018, d'un comité de pilotage pleinement impliqué dans la démarche d'élaboration du PDD.

## 1.1 Recherche d'informations

La première étape a consisté en une revue de la documentation produite par la Ville et ses partenaires, ainsi qu'une recherche sur plusieurs sites d'institutions fédérales, provinciales et régionales.

Voici la liste des références consultées :

- Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie : Portrait – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (2015)
- Campeau, S. et Dubuc, R. : Suivi biologique des cours d'eau de la Ville de Saint-Hyacinthe à l'aide de l'indice IDEC – Rapport déposé à l'Organisme de bassin versant de la rivière Yamaska (OBV Yamaska) et à la Ville de Saint-Hyacinthe (2014)
- Canards Illimités Canada : Portrait des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes de la région administrative de la Montérégie (2006)
- Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Est : Réseau local de services Richelieu-Yamaska (site Web consulté en 2019)
- Comité consultatif en environnement de la Ville de Saint-Hyacinthe : diagnostic en développement durable (2019)
- Comité de sécurité publique de la MRC des Maskoutains : Rapport annuel d'activités (2017)
- Comité de sécurité publique de la MRC des Maskoutains : Rapport annuel d'activités (2018)
- Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) : site Web (consulté en 2019)
- Commission scolaire de Saint-Hyacinthe : Écoles (site Web consulté en 2019)

- Commission scolaire de Saint-Hyacinthe : Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (2018)
- Forum-2020 : Communication personnelle (2019)
- Forum-2020 : Rapport annuel 2017 (2018)
- Forum économique, Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains : Portrait socioéconomique du territoire de la MRC des Maskoutains et perspectives de développement (2016)
- Institut de la statistique du Québec : Population et démographie (2018)
- JLR.ca : Bilan des ventes d'unifamiliales par MRC (2017)
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) : Indices de défavorisation des écoles publiques, 2016-2017 (2017)
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : Données d'élimination des matières résiduelles au Québec 2017 (2018)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Répertoire des municipalités (consulté en 2019)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (2015)
- MRC des Maskoutains : Communiqué – Hausse de 29 % des investissements dans le secteur manufacturier (2018)
- MRC des Maskoutains : Politique de la biodiversité (2017)
- MRC des Maskoutains : Politique de la famille et de développement social (2017)
- MRC des Maskoutains : Politique de la famille et de développement social – Plan d'action régional (2017)
- MRC des Maskoutains : Politique du patrimoine (2007)
- MRC des Maskoutains : Règlement régional n° 05-164 relatif à la protection des boisés (2005, révisé en 2012)
- MRC des Maskoutains : Schéma d'aménagement révisé (2018)
- Nature-Action Québec (pour la Ville de Saint-Hyacinthe) : Bilan environnemental – Ville de Saint-Hyacinthe (2009)

- Nature-Action Québec (pour la Ville de Saint-Hyacinthe) : Plan d'action environnemental 2010-2014 (2010)
- Nature-Action Québec (pour la Ville de Saint-Hyacinthe) : Politique environnementale (2010)
- Objectif Paysage (pour la Ville de Saint-Hyacinthe) : Plan directeur du réseau cyclable (2009)
- OBV Yamaska : Plan directeur de l'eau (2015)
- OBV Yamaska : Portrait des bandes riveraines de la rivière Yamaska – Secteur urbain (2015)
- OBV Yamaska : Rapport sur la qualité de l'eau des cours d'eau 2010 du territoire de Saint-Hyacinthe (2011)
- OBV Yamaska : Rapport sur la qualité de l'eau des cours d'eau 2011 du territoire de Saint-Hyacinthe (2012)
- OBV Yamaska : Rapport sur la qualité de l'eau des cours d'eau 2012 du territoire de Saint-Hyacinthe (2013)
- OBV Yamaska : Rapport sur la qualité de l'eau du bassin versant du ruisseau Delorme (2014)
- OBV Yamaska : Rapport synthèse 2014 – La qualité des cours d'eau de Saint-Hyacinthe (2014)
- OBV Yamaska : Restauration des rives et des bandes riveraines de la rivière Yamaska du secteur urbain de la Ville de Saint-Hyacinthe (2018)
- OBV Yamaska : Suivi de la qualité de l'eau 2012 sur les tributaires prioritaires bassins Plein Champ, Sirois A (Les Salines) et amont Décharge des Douze à Saint-Hyacinthe (Phase II) (2013)
- OBV Yamaska : Suivi de la qualité de l'eau sur trois tributaires prioritaires à Saint-Hyacinthe en 2011. Suivi des données et des recommandations du rapport d'échantillonnage 2010 (2012)
- OBV Yamaska : Suivi de l'état des communautés piscicoles et de l'écosystème aquatique faisant suite au déversement d'eaux usées de la Ville de Saint-Hyacinthe survenu le 28 juin 2016. Une évaluation de la récupération de l'écosystème aquatique – Rapport final présenté à la Ville de Saint-Hyacinthe (2018)

- Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains : Écocentres – Sommaire des opérations 2018 (2019)
- Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains : site Web (consulté en 2019)
- Saint-Hyacinthe Technopole : site Web (consulté en 2019)
- Saint-Hyacinthe Technopole : Rapport annuel et bilan économique 2017 (2018)
- Saint-Hyacinthe Technopole : Rapport annuel et bilan économique 2016 (2017)
- Statistique Canada : Recensement de 2016 (2017, mis à jour en 2018)
- Union des producteurs agricoles : site Web « Opération bandes riveraines » (consulté en 2019)
- Ville de Saint-Hyacinthe : 10 chantiers mobilisateurs 2018-2021 (2018)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Communiqué de presse - Le transport collectif sera gratuit en période hors pointe à Saint-Hyacinthe (2019)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Découvrez les milieux naturels de Saint-Hyacinthe (2016)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Évolution de l'utilisation 2015-2019, Transport collectif local (2019)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Plan d'action 2018 visant à identifier et à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées (2018)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Plan d'action environnemental – Bilan 2014-2017 (2017)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Plan de gestion des débordements d'eaux usées – Dépôt du plan au Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (2019)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Plan directeur des trottoirs (2017, révisé en 2018)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Plan d'urbanisme (2010)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Politique citoyenne du loisir, du sport, de la culture et de la vie communautaire (2013)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Politique citoyenne du loisir, du sport, de la culture et de la vie communautaire – Plan d'intervention 2014-2017 (2014)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Politique de l'arbre (2015)

- Ville de Saint-Hyacinthe : Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes (2016)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Règlement numéro 488 concernant le Comité consultatif en environnement de la Ville de Saint-Hyacinthe (2015)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Règlement numéro 152 relativement au service d'égout de la Ville en ce qui a trait à l'imposition d'une compensation par catégorie d'utilisateurs (2017)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Règlement numéro 398 concernant la marche au ralenti d'un moteur d'un véhicule routier (2012)
- Ville de Saint-Hyacinthe : site Web (consulté en 2019)
- Ville de Saint-Hyacinthe : Sommaire du bilan du Plan d'action environnemental de 2010 (2018)

## 1.2 Atelier

Afin de dresser un portrait clair et complet de la réalité économique, environnementale et sociale d'une ville, il est préconisé d'aller au-delà des recherches documentaires parfois insuffisantes.

L'organisation d'un atelier rassemblant les acteurs importants et parties prenantes de Saint-Hyacinthe s'est avérée pertinente pour mieux comprendre les dynamiques du territoire.

Un atelier a donc été réalisé le 28 janvier 2019 en avant-midi. Des 17 personnes conviées à l'événement, 9 étaient présentes et 4 autres y étaient à titre de représentants.

Les personnes suivantes ont participé à l'atelier :

<b>Nom</b>	<b>Organisation</b>
Pierre Holdrinet	Groupe Robin
Michel Allard	Grantham Construction
Caroline Charron	Union des producteurs agricoles
Dominic Lussier	Association des concessionnaires automobiles de Saint-Hyacinthe
Céline Lussier-Cadieux	Boisé des Douze
Caroline-Joan Boucher	FBE experts
Réjean Pion	Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM)
François Vincent	Institut de technologie agroalimentaire
Benoît Bellavance	Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe
Emmanuel Lam	Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Jean-Claude Ladouceur	Office municipal d'habitation de Saint-Hyacinthe
Roger Lafrance	Association Coop Économie Familiale
Nicolas Hébert	Table de sécurité alimentaire

Les participants, répartis en deux équipes, ont été invités à s'exprimer sur chacune des trois grandes sphères, soit :

- sphère économique;
- sphère sociale;
- sphère environnementale.

L'atelier était composé de trois périodes de 45 minutes, entrecoupées de courtes pauses. Chacune de ses séances a été dédiée à une thématique précise, permettant ainsi aux intervenants d'exprimer clairement leurs opinions et leurs arguments.

L'objectif de l'animation de l'atelier, réalisée par deux experts de NAQ, était de faire ressortir trois axes stratégiques :

1. les forces stratégiques de la Ville;
2. les points de vigilance perçus;
3. les défis auxquels la Ville fait face.

### 1.3 Entrevues avec les directions

Des rencontres individuelles ont été réalisées avec 8 représentants de l'administration municipale afin d'obtenir une vision complémentaire, soit :

- M. Claude Corbeil, maire;
- M. Louis Bilodeau, directeur général;
- Mme Chantal Frigon, directrice générale adjointe;
- M. Charles Laliberté, directeur du Service du génie;
- Mme Lynda Cadorette, directrice par intérim du Service de l'urbanisme;
- M. Michel Robidoux, directeur du Service des loisirs;
- M. François Lussier, directeur du Service des travaux publics;
- M. Joël-Éric Portelance, chef de la Division de l'environnement.

Ces entrevues, d'environ 45 minutes chacune, se sont tenues les 1<sup>er</sup> et 8 février.

## 1.4 Questionnaires

En plus d'avoir le point de vue des parties prenantes importantes de la communauté de Saint-Hyacinthe par le biais de l'atelier et des entrevues, il était également essentiel de sonder plus en profondeur certains partenaires. En effet, certains constats sur la situation du territoire peuvent différer sensiblement de ceux présentés par des personnes directement impliquées dans la vie municipale.

Chacune des personnes ciblées a donc reçu un questionnaire (cf. annexes 4.1, 4.2 et 4.3) ayant pour thématique la sphère du développement durable dont elle est une spécialiste. Ces personnes sont les suivantes :

- M. Pierre Genesse, commissaire au développement économique à la MRC des Maskoutains, sphère économique;
- Mme Élyse Simard, chargée de projet à la famille à la MRC des Maskoutains, sphères économique et sociale;
- Mme Lise Desautels, chef de programme Santé Publique et Organisation communautaire & M. Marcel Gélinas, organisateur communautaire pour le territoire des Maskoutains au CISSSME, sphère sociale;
- Mme Andréanne Paris, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, sphère environnement;
- M. Ghislain Poisson, agronome et conseiller en agroenvironnement à la Direction régionale de la Montérégie-Est, MAPAQ, sphère environnement.

## 1.5 Processus de consultation publique

Afin de mettre la population au cœur de la démarche d'élaboration de son Plan de développement durable, la Ville a souhaité consulter ses citoyens pour identifier collectivement ses forces et points de vigilance, et pour réfléchir aux défis auxquels elle fera face au cours des 10 prochaines années.

La méthodologie employée pour y parvenir est présentée aux points 1.5.1, 1.5.2 et 1.5.3, tandis que les résultats issus de ce processus de consultation sont présentés dans le document *Bilan de la consultation publique, menée du 15 au 31 mai 2019, dans le cadre de la démarche d'élaboration du Plan de développement durable de la Ville de Saint-Hyacinthe.*

### 1.5.1 Soirée de participation citoyenne

Afin de laisser la parole à ses citoyens, une soirée de participation citoyenne a été tenue, elle s'est déroulée le 15 mai 2019 au Centre culturel Humania Assurance.

Lors de la soirée, les représentants de la Ville, accompagnés par l'organisme Nature-Action Québec, ont d'abord présenté le bilan des actions de la Politique environnementale, les objectifs du Plan de développement durable, le rôle du comité de pilotage, les étapes de la démarche et un état des lieux.

Cette présentation a été suivie de 3 ateliers de discussion de 45 minutes chacun, ateliers au cours desquels les participants ont pu s'exprimer sur les 12 thématiques suivantes, choisies par les membres du comité de pilotage :

- ✚ la qualité de l'air
- ✚ la qualité de l'eau
- ✚ la mobilité
- ✚ la santé
- ✚ le milieu agricole
- ✚ le développement économique
- ✚ l'environnement urbain
- ✚ la vie sociale
- ✚ la transition énergétique
- ✚ les espaces verts
- ✚ l'écocivisme
- ✚ la mixité sociale

Finalement, pendant la soirée, les participants ont aussi été appelés à voter pour les 5 thématiques qui devraient, selon eux, se trouver au cœur de la vision en matière de développement durable.

### 1.5.2 Questionnaire et sondage en ligne

En complément à la soirée de participation citoyenne et pour les personnes n'ayant pu assister à celle-ci, un questionnaire a été mis en ligne du 16 au 31 mai 2019, laissant à chacun la possibilité de s'exprimer sur les forces, points de vigilance et défis des 12 thématiques.

Ce questionnaire était accompagné d'un sondage identique à celui distribué lors de la soirée de participation citoyenne, invitant les participants à prioriser cinq thématiques.

### 1.5.3 Mémoires

En dernier lieu, il a été offert aux Maskoutains d'envoyer des mémoires ayant eux aussi trait aux forces et aux points de vigilance de la Ville ainsi qu'aux enjeux qu'elle aura à relever.

Les huit mémoires déposés sont disponibles dans le bilan de consultation publique. Ils proviennent de plusieurs sources, soit :

### **Le Centre de femmes L'Autonomie en soiE**

Ce mémoire porte sur l'instauration d'un service de vélos collectifs accessible, abordable et sécuritaire. Cet organisme expose les raisons qui l'ont poussé à développer un tel projet, son modèle d'affaires et d'implantation, ainsi que les avantages que la Ville et les citoyens retireraient si ce dernier était mis en place.

### **Le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM)**

Le mémoire déposé par le CCCPEM est un résumé détaillé du portrait du quartier Christ-Roi. Des données démographiques, socioéconomiques, sanitaires et enfin environnementales y sont répertoriées. Le CCCPEM s'est servi de ce « mini diagnostic » pour cibler un enjeu majeur selon eux : la planification du territoire à l'échelle humaine. De plus, ils mentionnent plusieurs pistes d'action à explorer selon Jan Gehl, un architecte et urbaniste.

### **Les Étudiant.e.s de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal**

La volonté des étudiants à travers ce manifeste est de proposer des pistes de solutions concrètes dans la sphère de l'environnement. Ils mentionnent notamment le verdissement de la ville, la réduction des déchets, l'amélioration de la biodiversité, le transport actif, les constructions vertes, etc. Chaque action proposée est détaillée (processus de mise en œuvre, pertinence et bienfait).

### **Mme Françoise Pelletier**

À travers cet écrit, Mme Pelletier fait une requête à la Ville à propos de la destruction du quadrilatère composé des rues Saint-Simon, Marguerite-Bourgeoys, Mondor et Saint-Antoine pour aménager un stationnement temporaire au centre-ville. Elle souligne la présence de nombreux îlots de chaleur sur le territoire et explique en quoi ces derniers sont nocifs pour la santé de la population, surtout dans un secteur défavorisé. Tous ces propos sont appuyés par des références gouvernementales.

### **Mme Micheline Healy**

Mme Healy commence son manifeste en soulignant les actions déjà mises en place par la Ville et nomme toutes les personnes et tous les organismes qui participent activement à la collectivité. Selon elle, bien que l'économie soit essentielle, plus de temps devrait être investi dans l'environnement. Elle mentionne, entre autres, l'état de la situation actuelle pour les espaces verts, la biodiversité, le milieu agricole (bandes riveraines), la mobilité, l'écocivisme, et suggère des pistes d'action pour le futur.

### **Mme Dominique Trahan**

Le courriel de Mme Trahan vise à inciter la Ville à bannir complètement toutes les sortes de plastique des commerces. Elle explique notamment les méfaits de ce dernier sur la santé humaine.

### **Québec solidaire – Saint-Hyacinthe**

Dans son mémoire, Québec solidaire insiste sur l'importance d'agir vite en raison de l'urgence climatique actuelle. Il fait état de la situation des émissions de GES et propose de développer davantage le transport actif et collectif. Toutes les étapes de mise en œuvre de son plan sont décrites dans ce document. Enfin, il explique également comment bannir le plastique à usage unique et pourquoi.

### **Jacques Tétreault**

Ce document contient une liste d'actions à mettre en place par la Ville sur les trois sphères du développement durable. Par contre, aucun texte n'est rédigé sur les forces, points de vigilance ou défis de la Ville.

## **1.6 Présentation des résultats**

Bien que l'intégralité du contenu reçu au cours de la démarche d'élaboration du diagnostic ait été considérée dans le processus d'analyse, certains enjeux ou commentaires ont été laissés de côté. Plusieurs critères ont pu amener à ces rejets, parmi lesquels nous retrouvons :

- La redondance : les formulations multiples d'idées similaires ont été écartées, à moins qu'elles n'aient présenté des nuances importantes;
- Le caractère personnel ou spécifique : les commentaires arrimés à des revendications personnelles sans caractère stratégique n'ont pas été retenus;

- Le manque de pertinence : certains éléments de contenu ont été écartés s'ils n'étaient pas pertinents aux dynamiques locales et régionales, ou encore s'ils étaient en réalité des actions. Dans ce second cas, les actions proposées ont été consignées dans un document qui servira à élaborer le plan d'action du Plan de développement durable.

**Il est important de noter que la majorité des éléments identifiés par les acteurs de la communauté et les experts externes, le maire et les gestionnaires du territoire et la population se recourent. Par conséquent, afin de limiter les répétitions, ils seront présentés de manière générale dans la section suivante.**

## 2 Diagnostic en développement durable

La présente section est une synthèse des principales observations effectuées par NAQ et des diverses données obtenues et traitées. Pour chacune des sphères, un survol de la situation actuelle est proposé, avec une présentation des principales forces, points de vigilance et défis relevés pour plusieurs thématiques sur le territoire.

### 2.1 Sphère économique

#### **Parc immobilier**

Entre 2011 et 2016, Saint-Hyacinthe a connu une croissance démographique légèrement supérieure à celle du Québec, passant de 53 236 à 55 648 habitants, soit une hausse de 4,5 % en 5 ans (Recensement de 2016 de Statistique Canada, 2018). La Ville a pour objectif d'atteindre 60 000 habitants d'ici 2020.

En 2007, le périmètre d'urbanisation était développé à plus de 95 %. Il comportait une superficie brute vacante pour le développement résidentiel de 61 hectares, ce qui représentait 1 855 unités constructibles (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). Le développement résidentiel en périphérie urbaine est limité par les terres agricoles. Toutefois, la ville est actuellement en requalification de zone, afin de convertir certains secteurs commerciaux ou autres en zone résidentielle. De plus, souhaitant conserver l'intégrité de son territoire et réduire les pressions sur les terres agricoles, qui constituent l'une des richesses de Saint-Hyacinthe, la Ville s'est tournée vers un autre type de développement, soit le redéveloppement de terrains et de bâtiments existants. Cette revitalisation de certains quartiers entraîne une densification et permet de ne pas empiéter sur les terres agricoles, ce qui est donc avantageux d'un point de vue environnemental et économique. En 2015, la densité d'occupation variait de 23 logements à l'hectare dans les milieux les moins denses à 27 logements à l'hectare dans les milieux les plus denses (p. ex. le centre-ville) de Saint-Hyacinthe, la moyenne étant de 26,9 logements à l'hectare. Cette valeur est largement supérieure à la moyenne des densités observées à l'échelle de la MRC des Maskoutains, qui est de 8,5 logements à l'hectare (Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains, 2018). Par contre, les nouvelles constructions dans les zones résidentielles sont souvent des bâtiments à étage. Or, selon une petite portion de la population, il existe une certaine incompatibilité entre ce système de densification et la beauté des paysages, surtout le long de la rivière Yamaska. De plus, il a été souligné que lorsque le développement urbain se réalise par secteur, il existe un certain manque d'équilibre entre les développements résidentiels et commerciaux. Un des défis de la Ville sera donc de trouver une harmonie entre la densification de son territoire, la localisation de l'offre commerciale et la préservation du patrimoine naturel.

## Situation économique

Saint-Hyacinthe a acquis une réputation enviable dans plusieurs secteurs d'activités, certaines entreprises étant même connues à l'international. Les secteurs principaux sont les biotechnologies, l'agroenvironnement et les semences, le meuble et le bois, ainsi que les textiles techniques, le plastique, les matériaux composites et l'agroalimentaire (site Web de la MRC des Maskoutains, 2018). Depuis son inauguration en 2003, la Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale contribue grandement au développement de l'économie maskoutaine. Ce pôle d'enseignement constitue d'ailleurs une des fiertés de la population de Saint-Hyacinthe. Représentant l'un des acteurs les plus importants dans ce domaine en Amérique du Nord, Saint-Hyacinthe possède trois millions de pieds carrés de terrains industriels dont la vocation est réservée aux entreprises touchant ces secteurs d'activité (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). Tous ces secteurs d'activité représentent une force majeure de la Ville, Saint-Hyacinthe se démarquant de manière positive, principalement grâce à sa reconnaissance en tant que technopole agroalimentaire, reconnue dans plusieurs pays.

Par ailleurs, on observe une culture entrepreneuriale émergente, favorisée par différents programmes d'aide. Ainsi, en 2016, Saint-Hyacinthe a été classée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) au 3<sup>e</sup> rang québécois et au 9<sup>e</sup> rang canadien des villes les plus favorables à l'implantation et au développement d'entreprises (Rapport annuel et bilan économique de Saint-Hyacinthe Technopole, 2017). En 2017, en plus d'investissements majoritairement liés à des projets d'expansion industrielle, six nouvelles entreprises de transformation manufacturière se sont implantées. L'ensemble des projets a permis la création de 546 nouveaux emplois à temps plein, ce qui représente une hausse de 16 % par rapport à 2016 (Rapport annuel et bilan économique 2017 de Saint-Hyacinthe Technopole, 2018). Dans ce contexte, des efforts soutenus sont déployés pour attirer et maintenir de la main-d'œuvre en sol maskoutain (Rapport annuel 2017 de Forum-2020, 2018). D'ailleurs, l'une des forces de la Ville est de pouvoir compter sur l'équipe de Forum-2020, qui contribue grandement à faire arrimer les candidatures issues de l'immigration aux besoins des entreprises en main-d'œuvre qualifiée, et ce, en plus d'offrir aux immigrants un support notable dans la recherche d'emploi, le processus d'embauche et l'installation à Saint-Hyacinthe (Rapport annuel 2017 de Forum-2020, 2018). Ainsi, en 2018, ce sont 499 personnes immigrantes qui ont été régionalisées à Saint-Hyacinthe, représentant 38 groupes ethniques (Communication personnelle de Forum-2020, 2019).

De plus, une part des emplois locaux est dédiée au secteur tertiaire (commerces, soins de santé, restauration, finance, services, immobiliers, enseignement, etc.) (Portrait socioéconomique du territoire de la MRC des Maskoutains et perspectives de développement de la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains, 2016). Entre autres, plusieurs bureaux gouvernementaux sont installés à Saint-Hyacinthe, ce qui procure une certaine stabilité financière au niveau de l'emploi.

La Ville possède donc une économie en santé et offre de nombreux emplois de qualité, toutefois la situation actuelle de plein-emploi rend difficile le recrutement de la main-d'œuvre. Ainsi, en plus de valoriser les différents pôles, notamment en recherche et développement, et d'arrimer les besoins des entreprises aux formations offertes, l'un des défis majeurs que la Ville aura à relever au courant des prochaines années sera de recruter de la main-d'œuvre et d'avoir accès à un plus grand bassin de professionnels qualifiés, notamment de retenir plus de jeunes diplômés de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA).

### **Accessibilité et visibilité**

De par son emplacement stratégique (près de Montréal et des autoroutes 20, 30 et 55), Saint-Hyacinthe est très accessible par le réseau autoroutier. Cette accessibilité constitue un facteur favorable à l'implantation d'entreprises des secteurs manufacturier et industriel. Particulièrement, l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20), qui traverse le territoire dans l'axe est-ouest, effectue le lien avec les agglomérations de Montréal et de Québec (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010).

Par ailleurs, la ville est bien desservie par le réseau ferroviaire pour le transport de marchandises. D'une part, l'axe est-ouest (Canadien National) dessert Montréal et Québec, ainsi que l'est du Canada. Ce chemin de fer se divise à Saint-Hyacinthe pour desservir le nord-est américain en passant par les villes de Richmond, Windsor et Sherbrooke. D'autre part, l'axe nord-sud (The Montreal, Maine and Atlantic Railway) dessert le secteur de Sainte-Rosalie en direction des municipalités de Saint-Pie, Farnham, Saint-Jean-sur-Richelieu et Sherbrooke (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). De plus, les parcs industriels sont desservis par plusieurs antennes ferroviaires, ce qui représente une force pour l'économie maskoutaine.

Par contre, le réseau ferroviaire est peu emprunté par VIA Rail pour le transport de passagers, sur la ligne du Canadien National (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). Le développement de l'accès de la population au transport ferroviaire apparaît donc comme un défi pour la Ville.

### **Tourisme**

Le tourisme occupe une part croissante de l'économie maskoutaine, le rayonnement régional de Saint-Hyacinthe étant favorisé par l'organisme Saint-Hyacinthe Technopole. Ce dernier offre également des services d'aide et d'accompagnement aux entreprises de tourisme ou désirant rejoindre une clientèle touristique, faisant de la ville une place de choix où établir son entreprise (site Web de Saint-Hyacinthe Technopole, consulté en 2019).

Le nouveau Centre de congrès, avec son hôtel, aide également à faire connaître la ville et à soutenir son économie. Il contribue grandement à développer le tourisme d'affaires, rapportant davantage de retombées que celles anticipées (Expo agricole, Forum 2020, salon de la voiture électrique, etc.). De plus, en 2017, Saint-Hyacinthe Technopole a lancé le *Cercle des ambassadeurs de Saint-Hyacinthe*. Cette initiative vise le déploiement d'un réseau élaboré de prospection et d'attraction de congrès et d'évènements majeurs dans la ville, en plus de promouvoir la région comme destination touristique (Rapport annuel et bilan économique 2017 de Saint-Hyacinthe Technopole, 2018). Le tourisme d'affaires constitue donc une force incontestable pour Saint-Hyacinthe.

Aussi, la population a souligné à plusieurs reprises les nombreux attraits touristiques du territoire, qui sont diversifiés et complémentaires. Ils sont notamment historiques (centre-ville, cathédrale, noyau villageois de Sainte-Rosalie, etc.), culturels (centre des arts, centre de congrès, etc.), naturels (rivière Yamaska, parc Les Salines, réseau cyclable la Maskoutaine, etc.), récréotouristiques (centre-ville, Jardin Daniel A. Séguin, terrain de golf, centre nautique, etc.) et agrotouristiques (milieu agricole et rural dynamique propice aux activités agrotouristiques et agroalimentaires, Expo agricole, etc.) (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010).

Par contre, on relève que l'ensemble de ces attraits n'est pas assez mis en lumière et que peu d'entre eux sont permanents, un certain accent ayant été mis sur le tourisme d'affaires plutôt que sur le tourisme culturel, religieux, commercial ou aquatique. Même l'agrotourisme reste peu développé malgré le fait que le secteur de l'agroalimentaire soit fortement ancré dans la vie économique de la Ville. Ainsi, l'un des défis de la Ville sera de se coordonner au niveau du pôle touristique pour mettre en lumière l'intégralité de ses attraits et d'élargir l'offre d'expériences à vivre.

## **Parcs industriels**

Saint-Hyacinthe comporte quatre parcs industriels (secteur industriel Sainte-Rosalie, parc industriel Camille-Mercure, parc industriel Olivier-Chalifoux et parc industriel Théo-Phénix) (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). Une diversité d'entreprises y œuvre dans des secteurs variés, tels l'agroalimentaire, la construction, la fabrication de meubles, l'industrie du textile, l'impression et le transport (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). On y retrouve, entre autres, les fleurons de l'économie alimentaires tels que Saputo, Agropur, Olymel, etc. Le nombre et l'importance de ces parcs représentent donc une force pour l'économie de la Ville. En revanche, un point de vigilance à noter est la cohabitation de ces industries et des milieux urbains et naturels adjacents (de faibles à lourds). Un des défis futurs de la Ville sera donc d'harmoniser le développement économique avec le respect de l'environnement (qualité de l'air, de l'eau et des sols).

Par ailleurs, des terrains vacants sont encore disponibles dans ces parcs industriels (Portrait socioéconomique du territoire de la MRC des Maskoutains et perspectives de développement de la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains, 2016), dont le taux d'occupation totale est de 96 % (Rapport annuel et bilan économique 2017 de Saint-Hyacinthe Technopole, 2018). Pourtant, malgré ces espaces disponibles, les parcs industriels ont de la difficulté à se développer davantage car leur expansion impliquerait le dézonage de terres agricoles afin de permettre l'installation de nouvelles industries. Or, cette démarche est encadrée et limitée par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), qui assure la protection du territoire agricole afin de « garantir aux générations futures un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles » (site Web de la CPTAQ, consulté en 2019). Ainsi, Saint-Hyacinthe aura pour défi d'optimiser ses parcs industriels soit les densifier et les redévelopper.

Enfin, notons que les rejets des eaux usées des industries dans le réseau d'égout sont tarifés selon le niveau de charge organique. Ceci permet d'avoir une contribution plus équilibrée et équitable des entreprises au niveau de la taxe d'égout (Règlement numéro 152 relativement au service d'égout de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2017), une particularité qui peut contribuer à attirer des entreprises et représente une caractéristique positive pour la Ville.

### **Commerces et services de proximité**

L'offre commerciale de Saint-Hyacinthe est diversifiée et comprend de grands citoyens corporatifs tels Intact, Hydro-Québec, les Galeries St-Hyacinthe, Casavant Frères facteurs d'orgues, l'UPA, etc. (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). En outre, des organismes de développement travaillent de façon dynamique à la prospérité commerciale de la ville : St-Hyacinthe Technopole, Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains, Développement économique maskoutain (DEM), MRC, etc. (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010), un atout très important de la Ville. Par contre, la Ville devra veiller à ce que ces organismes se concertent, plusieurs d'entre eux faisant le même travail.

Par ailleurs, deux pôles commerciaux régionaux sont établis à Saint-Hyacinthe. Leur situation géographique, autour de l'intersection du boulevard Laframboise et de l'autoroute Jean-Lesage (sortie 130), leur offre une grande visibilité. Localisé au nord-ouest de l'intersection, le premier regroupe des commerces de moyennes à très grandes superficies (Bureau en Gros, Canadian Tire, Walmart, etc.). De son côté, le secteur commercial nord propose une variété de commerces et de services, les Galeries St-Hyacinthe, des bureaux, des hôtels et un important Centre de congrès (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). On y retrouve, entre autres, la Financière agricole, le Centre local de développement (CLD), Industrielle Alliance, ainsi que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Parmi les commerces offerts, mentionnons notamment des restaurants, des concessionnaires automobiles, des épiceries, ainsi que de nombreux commerces de détail

de petites, moyennes et grandes superficies (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). Toutefois, il a été souligné par la population qu'il existe un manque au niveau d'un certain type de commerces : magasins de décoration, de meubles, etc. Par conséquent, la Ville aura pour défi de favoriser l'offre en commerces et services aux besoins de ses citoyens.

Le centre-ville quant à lui présente une mixité commerciale très intéressante : marché, restaurants, bars, boutiques spécialisées, services personnels et professionnels, etc. On y retrouve également plusieurs édifices publics et institutionnels, tels l'hôtel de ville, des bureaux régionaux provincial et fédéral, le palais de justice, l'évêché, les bureaux de la MRC et du CLD des Maskoutains, le Centre des arts Juliette-Lassonde, etc. (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). Cette attractivité du centre-ville a été soulignée à de nombreuses reprises par les citoyens comme une force pour Saint-Hyacinthe. Par contre, l'accessibilité au centre-ville apparaît comme un point de vigilance important, et un défi sera donc de la favoriser afin de garantir la vitalité de ce quartier.

S'étant bonifié depuis plusieurs années, le commerce de proximité est bien présent, chaque quartier ayant des commerces, telles des épiceries, accessibles à pied, à l'exception du quartier Saint-Joseph, qui semble encore avoir un déficit au niveau de son offre commerciale. Par contre, l'absence de produits locaux est une lacune importante selon les citoyens. Dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des émissions de GES, la Ville aura donc pour défi de favoriser la hausse de l'offre de ces produits dans les commerces présents sur le territoire.

## **Mobilité**

À Saint-Hyacinthe, les enjeux liés à la mobilité sont multiples et apparaissent à plusieurs niveaux, qu'il s'agisse de l'accès au centre-ville, de l'offre de stationnement pour les véhicules motorisés, du transport collectif et actif ou de l'état des voies de circulation.

Concernant l'accès au centre-ville, celui-ci peut sembler difficile de par la configuration du territoire et la présence de la voie ferrée qui le scinde en deux et limite le nombre de traverses. D'autre part, une des lacunes identifiées par les citoyens est le manque de stationnement incitatif sur le territoire. Étant donné que le nombre et la distribution de stationnements publics ressortent comme un enjeu pour l'équipe municipale, qui souhaite à la fois lutter contre les îlots de chaleur et offrir à ses citoyens la possibilité de fréquenter le centre urbain, le nombre d'horodateurs va être réduit, avec un retour prochain à la gratuité pour 125 cases de stationnement. De plus, la Ville aimerait qu'un nouveau grand stationnement public souterrain soit construit devant la mairie.

Le transport collectif, quant à lui, est aussi promu par la Ville au niveau du centre-ville avec, notamment, la mise en place de la gratuité de ce dernier en dehors des heures de pointe depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019. Néanmoins, l'offre de trajets interurbains et la régularité des services

en transport collectif, notamment les soirs et les fins de semaine, restent des points de vigilance sur lesquels la Ville aura le défi de travailler.

D'autre part, au niveau du transport actif, on note que depuis plusieurs années des efforts financiers ont été consentis par la Ville pour augmenter et rénover son réseau de pistes cyclables. Par contre, bien qu'il sera bientôt possible de parcourir le périmètre urbain, ces pistes sont encore peu ou pas connectées entre elles ou avec les pistes régionales. L'absence de trottoirs dans certains secteurs de la ville, notamment au niveau de plusieurs écoles, ressort comme un autre point de vigilance. Un des défis de la Ville sera par conséquent d'ajuster l'offre de transport actif pour que celle-ci réponde aux besoins ainsi qu'aux nouvelles habitudes de vie et de déplacement de la population.

Enfin, étant donné le découpage du territoire de la ville, la machinerie agricole circule régulièrement à l'intérieur du périmètre urbain, créant ainsi des embouteillages et altérant la qualité des routes, qui semblent manquer d'entretien. Saint-Hyacinthe devra donc travailler sur l'adaptation de son réseau routier aux véhicules lourds.

## **Productions agricoles**

La croissance et le dynamisme économiques de Saint-Hyacinthe reposent grandement sur le secteur agricole. Sa zone agricole permanente comptant plus de 19 000 hectares (83,5 % de la superficie municipale), la ville représente un acteur de premier plan dans l'agriculture québécoise. Près de 200 fermes de culture et d'élevage y sont notamment situées. Elles sont principalement vouées aux grandes cultures (maïs, soya et céréales) et à la production animale (laitière, porcine, bovine et avicole) (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010).

La forte concentration d'entreprises agricoles constitue un terreau approprié pour l'installation d'institutions académiques et de recherches, tel que la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (1947), le Centre d'insémination artificielle du Québec (1948), l'Institut de technologie agricole (1966) et le Cégep de Saint-Hyacinthe (1968). La présence de ces institutions a favorisé l'émergence de l'agroalimentaire à Saint-Hyacinthe (Plan d'urbanisme, 2010), ce qui lui a permis d'être la première ville canadienne à accéder, en 1993, au prestigieux Club international des Technopoles. Forte de cette reconnaissance, la Ville a su développer un environnement favorable aux synergies et à la coopération des domaines scientifique, technique et industriel. De plus, la visibilité apportée par cette distinction a suscité des investissements de plusieurs centaines de millions de dollars. Elle a également permis d'attirer des chercheurs de réputation mondiale et de nouvelles entreprises, en plus de créer des emplois par centaines (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). Toutefois, le secteur agricole maskoutain fait aussi face à quelques difficultés. En effet, malgré la visibilité importante dont il bénéficie, les fermes familiales sont menacées en raison du manque de

relève, de la taille et du coût des terres disponibles, du manque de diversification des cultures et de la complexité du cadre légal. Un autre aspect vient affecter le secteur, soit le coût lié à l'électricité et à la taxation municipale, qui engendrent une diminution de l'innovation car l'argent qui leur est dédié n'est pas investi ailleurs. Selon la population, cette problématique devrait constituer un défi prioritaire pour la Ville.

Malgré le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) en vigueur, impliquant diverses mesures pour favoriser l'harmonie entre les activités agricole et l'environnement, les nuisances produites par ces dernières ne sont pas à négliger, notamment au niveau de la pollution importante des cours d'eau. On relève, d'ailleurs, que la rivière Yamaska souffre d'un problème de réputation qui freine les activités à caractère économique qui pourraient y être développées. De plus, étant donné que la limite du périmètre urbain coïncide avec la limite du territoire agricole, des citoyens doivent composer avec des odeurs, de la poussière et du bruit provenant de ces activités (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). La valorisation du secteur agricole sera donc un défi pour la Ville.

## 2.2 Sphère sociale

### **Démographie et caractérisation de la population**

Estimée à 56 348 habitants (Ministère des affaires municipales et de l'habitation, 2019), la population de Saint-Hyacinthe a augmenté de 4,5 % entre 2011 et 2016, ce qui est supérieur à la MRC des Maskoutains (3,4 %) et à l'ensemble du Québec (3,3 %), mais identique à la Montérégie (Recensement de 2016 de Statistique Canada, 2018). D'une superficie terrestre de 188,92 km<sup>2</sup> (191,28 km<sup>2</sup> en incluant les cours d'eau), la densité est de près de 295 habitants/km<sup>2</sup> (Ministère des affaires municipales et de l'habitation, 2018).

De plus en plus de jeunes familles s'installent sur le territoire, ce qui constitue un élément positif. Toutefois, la population est plus âgée que la moyenne, l'âge médian étant de 47 ans, alors que celui de la MRC des Maskoutains est de 43,7 ans et celui du Québec est de 42,5 ans (Recensement de 2016 de Statistique Canada, 2018). La rétention des jeunes, notamment, apparaît donc comme l'un des principaux défis de la Ville.

Aussi, parmi ces nouveaux habitants, Saint-Hyacinthe accueille un nombre important d'immigrants chaque année, faisant d'elle une ville multiculturelle. Ainsi, environ 94,5 % des citoyens ont comme langue maternelle le français, 0,8 %, l'anglais et 4,7 %, une langue non officielle au pays (Recensement de 2016 de Statistique Canada, 2018). Quand il s'agit de déterminer la langue officielle parlée, la part du français est encore plus importante (96 %). Pour ce qui est des langues non officielles, il est principalement question de langues afro-asiatiques, de l'arabe et de langues indo-européennes (principalement l'espagnol).

Autre caractéristique de la ville, en 2016 le taux de chômage des résidents y était légèrement inférieur à celui de la province, avec 6,1 % pour Saint-Hyacinthe contre 7,2 % pour le Québec (Recensement de 2016 de Statistique Canada, 2018). Par contre, le revenu médian des ménages après impôt en 2015 était de 45 229 \$, alors que celui de la MRC des Maskoutains était de 49 272 \$ et celui du Québec, de 52 207 \$. En regardant plus en détail cet aspect, on relève qu'une certaine pauvreté se retrouve dans le quartier Saint-Joseph, au centre-ville, ainsi que dans le quartier Saint-Sacrement, où les revenus sont très inférieurs à ceux des autres quartiers de la ville, tirant le revenu médian de l'ensemble des ménages de la ville vers le bas. Une pauvreté importante est également observée dans le secteur Notre-Dame et une absence de mixité sociale est souligné par les citoyens au niveau du centre-ville. Par conséquent, l'un des défis de la Ville sera de revitaliser certains quartiers urbains et de réviser la typologie domiciliaire afin d'accroître la mixité sociale.

### **Activités culturelles, sociales et sportives**

Ayant à cœur la vitalité et le dynamisme de ses citoyens, Saint-Hyacinthe souhaite « favoriser un environnement à l'échelle humaine, sûr, agréable et convivial afin de maintenir et

d'améliorer un sentiment d'appartenance fort au sein de la communauté maskoutaine » (Plan d'intervention 2014-2017 de la Politique citoyenne du loisir, du sport, de la culture et de la vie communautaire, 2014). L'offre en activités culturelles, sociales et sportives se veut donc très variée, autant dans les moyens de diffusion, la compétence de l'encadrement, la variété de l'offre, l'entretien et la sécurité des lieux, que dans la modernité des équipements et la qualité des aménagements (Politique citoyenne du loisir, du sport, de la culture et de la vie communautaire, 2013).

Pour la gestion des équipements, services et programmes de loisirs de proximité, la Ville délègue ses compétences à des corporations de loisir de quartier (site Web de la Ville de Saint-Hyacinthe, consulté en 2019). D'ailleurs, Saint-Hyacinthe mise sur des partenariats avec des organismes, le milieu scolaire, la MRC et le privé pour offrir à ses citoyens une programmation complète et diversifiée. Notamment, la concertation et la collaboration de bénévoles et d'organismes dont la Ville appuie les actions permettent de faciliter la mise en place de services dans différents programmes et disciplines (Plan d'intervention 2014-2017 de la Politique citoyenne du loisir, du sport, de la culture et de la vie communautaire, 2014). Ainsi, de multiples activités et services sont offerts et les résidents ont la chance de pouvoir jouir de plusieurs équipements et infrastructures pour la pratique d'activités culturelles, sociales et sportives, tels que des arénas, des parcs, des terrains de balle, des terrains de basketball, un centre aquatique, des bibliothèques, un centre culturel, un centre d'exposition, un centre d'histoire et d'archives, un centre multisports, un centre nautique, des centres communautaires, des parcs, des patinoires, des piscines et des jeux d'eau, des parcs de planches à roulettes, des terrains de soccer et de tennis, et plus encore. Plusieurs camps de jour sont aussi offerts aux jeunes maskoutains et maskoutaines.

La Ville organise également beaucoup d'événements : les Beaux Mardis de Casimir, la Fête nationale, la Fête nautique, Portes ouvertes à la caserne incendie, Saint-Hyacinthe en blanc (site Web de la Ville de Saint-Hyacinthe, consulté en 2019). Cette offre d'événements est complétée par les organismes partenaires du Service des loisirs, qui préparent des événements culturels, sportifs et communautaires, et proposent, par exemple, des activités pendant la semaine de relâche ou encore Halloween.

Par ailleurs, la Ville accorde de l'importance à la valorisation et à l'accessibilité aux milieux naturels et aux parcs urbains, ces derniers ayant des vocations et des fonctionnalités très diversifiées : parcs de quartier, de voisinage, espaces verts, placettes, etc. Les citoyens ont ainsi accès à plus de 70 parcs et espaces verts répartis sur l'ensemble du territoire (site web de la Ville de Saint-Hyacinthe, consulté en 2019) et ils peuvent en faire une utilisation très variée.

Il est important de souligner que cette diversité d'offres, tant au niveau des loisirs qu'au niveau des activités sportives et culturelles, représente l'une des principales forces de la ville d'après les citoyens. Seul point de vigilance, on note qu'il manque des activités favorisant les interactions intergénérationnelles et interculturelles, malgré que la Ville possède la

certification « municipalité amie des aînés ». Favoriser ces interactions avec l'aide d'organismes communautaires tels que Forum 2020 sera par conséquent l'un des défis de l'équipe municipale.

## **Éducation et scolarisation**

On retrouve à Saint-Hyacinthe une offre variée de services destinés aux jeunes, dont des centres de la petite enfance (CPE), des garderies en milieu familial et plusieurs écoles. Ainsi, les jeunes sont scolarisés dans 11 écoles primaires réparties dans 13 bâtiments, dans 4 écoles secondaires et dans 1 école spécialisée en adaptation scolaire (primaire et secondaire). Une école professionnelle, un centre de formation pour les adultes (site web de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, 2019), des institutions collégiales (Cégep de Saint-Hyacinthe et un campus de l'Institut de technologie agroalimentaire) et des campus universitaires (Université de Montréal, Université du Québec à Trois-Rivières) sont également présents. L'offre en études supérieures constitue d'ailleurs une force pour la ville, comme l'a souligné la population lors de la consultation publique.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) attribue à chaque école un rang sur une échelle de 1 à 10 selon l'indice de défavorisation, 1 étant considéré comme le moins défavorisé et 10 comme le plus défavorisé. En 2016-2017, les écoles primaires de Saint-Hyacinthe étaient classées entre 3 (école Assomption) et 10 (écoles Larocque et Lafontaine). Du côté des écoles secondaires, elles se classaient entre 5 (école secondaire Fadette) et 9 (école Raymond). L'école spécialisée en adaptation scolaire (primaire et secondaire) présentait, elle, une cote de 9 (Indices de défavorisation des écoles publiques, 2016-2017 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017). Ce classement constitue donc un point de vigilance pour la Ville, qui aura pour défi de soutenir l'amélioration des valeurs de l'indice du seuil de faible revenu et de l'indice de milieu socio-économique des familles installées sur le territoire, ces valeurs servant à déterminer l'indice de défavorisation en milieu scolaire.

Par ailleurs, notons qu'en 2016, 81 % de la population maskoutaine de 25 à 64 ans possédait un diplôme, ce qui est très similaire à l'ensemble de la MRC (80 %), mais inférieur à l'ensemble du Québec (87 %). Ainsi, 41 % de la population âgée de 25 à 64 ans de Saint-Hyacinthe était sans diplôme ou possédait uniquement un diplôme d'études secondaires, 21 % possédaient un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers et 38 % possédait un diplôme collégial ou universitaire. À titre informatif, ces valeurs sont respectivement de 41 %, 24 % et 35 % dans l'ensemble de la MRC (Recensement de 2016 de Statistique Canada, 2018).

Parallèlement, selon les données du MÉES, le taux de décrochage des jeunes de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe pour l'année 2015-2016 était de 17,4 %, ce qui

représentait une baisse de 1,8 % par rapport à l'année précédente. Le taux de décrochage de cette commission scolaire demeurerait toutefois plus élevé que celui du Québec, qui était de 14,6 % pour le réseau public. Pourtant, la commission scolaire a à cœur la réussite et le développement du plein potentiel de ses jeunes, comme en témoigne son récent Plan d'engagement vers la réussite (Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, 2017). Un défi majeur pour Saint-Hyacinthe sera par conséquent de valoriser l'éducation et les formations qui sont disponibles.

## **Communauté et organismes**

Le milieu communautaire est très présent à Saint-Hyacinthe, notamment parce qu'il est géré de manière visant la proximité. De nombreux organismes (près de 200) y œuvrent pour offrir des services à la population, notamment dans le milieu des loisirs, de la culture et du sport. Par exemple, le Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe a pour mission de favoriser l'engagement bénévole et d'offrir de l'aide aux familles, aux personnes seules et aux plus démunis. La Ville reconnaît l'importance de l'engagement et de l'implication bénévole au sein de la communauté. Elle les soutient donc, notamment en contribuant à la formation, à la valorisation et à la reconnaissance des ressources bénévoles (Politique citoyenne du loisir, du sport, de la culture et de la vie communautaire, 2013). L'ensemble de ce réseau bénévole et communautaire très actif et développé constitue une force pour Saint-Hyacinthe et une fierté pour les citoyens. Par contre, l'absence d'activités sociales pouvant permettre de créer des liens entre les générations, de briser l'isolement des personnes âgées, seules, immigrantes ou à mobilité réduite, constitue une lacune qui reste à combler.

Cependant, les corporations de loisirs de quartier offrent également aux Maskoutains une grande diversité d'activités comme de l'initiation aux sports, de la mise en forme, des loisirs et de l'éducation populaire. Ces milieux de vie voués au mieux-être des résidents permettent de stimuler le sentiment d'appartenance à la communauté. Ainsi, des organismes œuvrent à promouvoir l'ouverture à la diversité culturelle et à la création d'une communauté accueillante et inclusive, comme c'est le cas de l'organisme Forum-2020 ou de la Maison de la famille (Rapport annuel 2017 de Forum-2020, 2018). L'intégration des enfants immigrés, notamment au niveau scolaire, est très bonne. Toutefois, du côté des adultes, elle est parfois rendue difficile par la barrière de la langue et par le côté « tissé serré » des Maskoutains. Ainsi, l'offre d'une meilleure intégration et d'un soutien sur le long terme aux immigrés sera un enjeu.

Par ailleurs, on note que la communauté agricole, à la tête d'exploitations de grande taille et tenues par de grosses familles, présente une mentalité industrielle peu encline à développer un esprit de communauté, et l'absence d'un regroupement en service-conseil agroenvironnemental sur le territoire rend difficile le contact avec ces exploitants. Ce communautarisme constitue donc un point de vigilance et le défi sera de le briser.

Enfin, l'ensemble de la MRC des Maskoutains accorde une importance particulière à son patrimoine, comme le démontre sa Politique du patrimoine (2007). La protection du patrimoine implique bien entendu la préservation et la mise en valeur de bâtiments et d'objets, mais aussi d'éléments intangibles. L'Association du patrimoine agricole du Québec, le Centre d'histoire, la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois et l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe sont des exemples d'organismes qui voient à la préservation d'éléments patrimoniaux intangibles et précieux.

## **Santé**

Saint-Hyacinthe est desservie par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME) (Portrait du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est, 2015). Sur le territoire de la ville, on retrouve un hôpital, des centres d'hébergement, deux CLSC, un groupe de médecine familiale (GMF) et une unité de médecine familiale (UMF), ainsi que plusieurs autres points de services en santé (site Web du CISSSME : Réseau local de services Richelieu-Yamaska, 2019). Plusieurs services complémentaires offrant différents soins desservent également le territoire (pharmaciens, psychologues, optométristes, physiothérapeutes, dentistes, etc.). Ainsi, la présence de nombreux services de santé sur le territoire de la ville est une force.

## **Logement**

Avec un total de 1184 logements sociaux ou qui bénéficient d'une forme de soutien public, Saint-Hyacinthe est la 2<sup>ème</sup> ville au Québec offrant le plus de logements subventionnés par personne. Ils sont gérés selon trois modes de gestion, soit l'Office municipal d'habitation de Saint-Hyacinthe, les OSBL (organismes sans but lucratif) d'habitation et les Coopératives d'habitation (Politique de la famille et de développement social de la MRC des Maskoutains, 2017). Cependant, comme l'ont souligné de nombreux citoyens, l'offre semble actuellement insuffisante, incomplète et trop concentrée pour combler l'ensemble des besoins. Par exemple, les personnes âgées avec une légère perte d'autonomie n'ont actuellement accès à aucun logement social leur étant adapté. Par ailleurs, on dénote pour l'instant l'absence d'un quartier pour les étudiants (enseignement supérieur). Celui-ci constituerait un véritable milieu de vie où les étudiants pourraient trouver des logements, un bar, un centre sportif, etc., créant ainsi une communauté à part entière. Ainsi, la Ville aura le défi d'assurer l'adéquation entre les besoins immobiliers et l'actuelle pyramide des âges.

D'autre part, la population déplore la présence de logements en mauvais état ou dégradés, ainsi qu'une destruction de logements situés dans le centre-ville, menant à l'éviction de locataires à faible revenu. Un défi important à relever pour le bien-être des citoyens sera alors d'offrir davantage de logements sociaux abordables et de qualité.

## **Mobilité**

Grâce à l'amélioration du transport collectif au sein de la ville, le taux d'utilisation des circuits locaux a augmenté de 18 % entre 2015 et 2017 (Bilan 2014-2017 du Plan d'action environnemental de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2017). De plus, un service d'autobus desservant les municipalités le long de la route 116, relie Saint-Hyacinthe à Longueuil. Ce trajet est particulièrement prisé des étudiants qui suivent leur formation au Cégep de Saint-Hyacinthe. D'ailleurs, ceux qui suivent une formation à temps plein ont accès à un transport en commun local et régional gratuit, ce qui est une force pour la Ville. Par contre, l'absence de train de banlieue limite les déplacements efficaces vers Montréal, même si VIA Rail a haussé son offre de trajets.

En ce qui concerne le transport actif, plus de 55 km de pistes cyclables sillonnent aujourd'hui le territoire urbain, alors qu'il n'y en avait qu'une trentaine à la fin des années 2000 (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010). En effet, depuis 2009, 700 000 \$ par an ont été investis et plus de 25 km de réseau cyclable ont été développés, ce qui constitue une force. Toutefois, certaines connexions entre les quartiers demeurent à développer et le réseau n'est pas adapté aux déplacements urbains et interurbains actuels, même si la Ville a adhéré au programme À pied, à vélo, ville active. De plus, depuis l'adoption de son Plan directeur du réseau cyclable en 2009, Saint-Hyacinthe a mis l'emphase sur le développement de nouveaux tronçons cyclables plutôt que sur leur entretien, et ce dernier point est donc un enjeu important pour l'équipe municipale, qui aura aussi le défi d'améliorer le circuit cyclable au niveau régional.

Par ailleurs, la Ville s'est dotée d'un Plan directeur des trottoirs, outil de planification visant à uniformiser les pratiques dans l'ensemble de ses secteurs. Ce plan conduira à long terme à une optimisation du nombre de kilomètres de trottoirs et de leur localisation, car le taux de trottoirs est présentement élevé à Saint-Hyacinthe et il est difficile de tous les entretenir. Ainsi, l'objectif ultime est que l'ensemble des trottoirs restants soit entièrement entretenu toute l'année (incluant le déglacage et le déneigement l'hiver) (Plan directeur des trottoirs de la Ville de Saint-Hyacinthe, révisé en 2018).

## 2.3 Sphère environnementale

### Milieus naturels

Saint-Hyacinthe est caractérisée par son vaste territoire agricole. Malgré que celui-ci soit largement cultivé de façon intensive, il procure des bénéfices pour la faune. Par exemple, les arbres isolés dans les champs constituent des perchoirs idéaux pour les oiseaux de proie, et les friches herbacées et arbustives foisonnent de biodiversité (Politique de la biodiversité de la MRC des Maskoutains, 2017). Ainsi, plus de 1 500 espèces végétales et 321 espèces animales ont été recensées sur le territoire de la ville. De ce nombre, on compte 34 espèces d'arbres et 13 espèces florales en situation précaire. Mentionnons également la présence du martinet ramoneur, espèce menacée qui fréquente les cheminées du centre-ville (Découvrez les milieux naturels de Saint-Hyacinthe, 2016). Par contre, comme ailleurs au Québec, plusieurs espèces végétales exotiques envahissantes (phragmite, renouée japonaise, etc.) fréquentent aussi le territoire, engendrant une perte de diversité. La limitation de leur expansion constitue un défi de taille.

La conservation des milieux naturels à Saint-Hyacinthe est ressortie comme un enjeu majeur lors de la consultation publique. Toutefois, comme en Montérégie, 98 % des milieux boisés sont situés sur des terrains privés et leur conservation repose grandement sur la volonté des propriétaires privés.

Saint-Hyacinthe est par ailleurs traversée par la rivière Yamaska. Celle-ci et ses affluents (ruisseaux Plein Champ et Mercier, rivière Delorme, etc.) constituent l'habitat de près de 50 espèces de poissons, dont plusieurs sont d'intérêt pour la biodiversité ou pour la pêche sportive (achigan à petite bouche, anguille d'Amérique, maskinongé, grand brochet, doré jaune) (Découvrez les milieux naturels de Saint-Hyacinthe, 2016).

D'autre part, plusieurs kilomètres de rives boisées longent la rivière Yamaska. L'ensemble de ces milieux forestiers constitue des lieux indispensables à la faune et à la flore (Découvrez les milieux naturels de Saint-Hyacinthe, 2016). Malheureusement, le manque de connectivité entre les milieux nuit à la conservation de la biodiversité. La Ville aura donc le défi de favoriser la création de corridors écologiques et la conservation des milieux naturels.

Finalement, la MRC, d'un commun accord avec ses municipalités, s'est dotée en 2012 d'un règlement régional relatif à la protection de la zone boisée. Toutefois, celui-ci ne vise que la zone agricole et ne permet donc pas de contrôler les activités de développement résidentiel qui affectent les milieux boisés dans le périmètre urbain (Règlement régional n° 05-164 relatif à la protection des boisés de la MRC des Maskoutains, révisé en 2012). Malgré ce règlement régional en vigueur ainsi que celui sur les bandes riveraines, des problèmes d'érosion des berges et des sols persistent en raison de l'absence d'aménagements tel que des haies brise-vent ou des bandes riveraines d'au moins 3 mètres. L'application de ce règlement représente un défi pour la Ville et ses partenaires.

## **Couvert forestier et indice de canopée**

Saint-Hyacinthe possède plusieurs parcs et espaces verts municipaux bien répartis sur l'ensemble du périmètre urbain. Par exemple, le parc Les Salines, le Boisé des Douze, une partie de la Crête Saint-Dominique et le parc de la Métairie constituent des îlots de fraîcheur et de biodiversité fort appréciés par les citoyens (Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2010; Découvrez les milieux naturels de Saint-Hyacinthe, 2016). Très prisés durant la période estivale, ils ne sont toutefois pas en mesure d'accueillir l'ensemble des citoyens. De plus, les bois couvraient 1 417,9 ha du territoire en 2017, soit 7,4 % de la superficie totale de ce dernier (Politique de la biodiversité de la MRC des Maskoutains, 2017), ce qui est un pourcentage très bas. La conséquence directe de ce faible indice de canopée est le développement d'îlots de chaleur urbains durant l'été, malgré la présence d'arbres matures d'envergure, donc de grande valeur, dans certains quartiers. Soulevée à de nombreuses reprises par les citoyens, la préservation de ces arbres est un point de vigilance majeur pour la Ville.

Par ailleurs, plusieurs initiatives citoyennes et municipales permettent d'embellir et de verdifier la ville. D'abord, Saint-Hyacinthe s'est dotée d'une Politique de l'arbre dans le but d'orienter ses décisions et ses actions afin d'assurer le maintien et le développement du couvert forestier tant urbain que périurbain (Politique de l'arbre de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2015), une action que les résidents ont accueillie de manière positive. Parmi les objectifs de cette politique se retrouvent la conservation du couvert végétal et le développement de la foresterie urbaine et périurbaine par plusieurs mesures, dont l'ajustement de pratiques d'entretien et d'approvisionnement et l'instauration de mesures novatrices (Politique de l'arbre de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2015). De plus, la distribution annuelle d'arbres à petits prix lors de la Journée de l'arbre est un événement très apprécié par la population, tel que souligné à maintes reprises durant la consultation publique. Par contre, à ce jour la Ville n'a pas élaboré de plan de connectivité et de verdissement, ni de stratégie de reboisement. Il s'agit donc d'un enjeu à considérer.

De plus, Saint-Hyacinthe peut compter sur la mobilisation des acteurs du milieu. Par exemple, des écoles, des organismes communautaires et des entreprises du territoire ont développé des projets en lien avec l'arbre. Également, des activités telles que l'aménagement de zones tampons et les projets communautaires (bandes riveraines, plantations, arboretum) constituent des exemples d'implication citoyenne. Enfin, l'ensemble des efforts des citoyens, des organismes, des entreprises et du milieu municipal a permis à la Ville de recevoir 4 fleurons (sur un maximum de 5) de la part des Fleurons du Québec en 2013 (Politique de l'arbre de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2015).

## **Environnement urbain**

Le centre-ville de Saint-Hyacinthe contient plusieurs bâtiments patrimoniaux. La Ville a récemment acquis plusieurs d'entre eux à des fins de protection et le plan d'action de la politique citoyenne démontre l'importance accordée à ce patrimoine. En effet, un objectif de ce plan consiste à « protéger et mettre en valeur le cadre bâti d'intérêt patrimonial du Vieux Saint-Hyacinthe, de la rue Girouard, de la rue Saint-Pierre, du noyau villageois de Sainte-Rosalie, etc. » (Plan d'intervention 2014-2017 de la Politique citoyenne du loisir, du sport, de la culture et de la vie communautaire, 2014). Malgré les actions déjà entreprises, beaucoup de bâtiments restent à préserver, et un défi supplémentaire sera de se doter d'une vision pour la priorisation, la protection et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux à long terme.

Le contexte des changements climatiques, avec la hausse attendue des épisodes caniculaires et de pluie intense, met aussi en relief la problématique des îlots de chaleur urbains et de la gestion des eaux de ruissellement. La Ville a déjà posé des actions pour la résoudre, notamment par l'adoption du règlement 346, chap. 6 sur la gestion des eaux de surface et des eaux de pluie, ou encore via la conclusion d'une entente avec des promoteurs pour la plantation d'arbres lors de la construction de nouveaux développements. Toutefois, il reste beaucoup à faire et le manque de verdure pour lutter contre la chaleur et le ruissellement dans les nouveaux projets immobiliers est un point de vigilance qui est revenu souvent au cours des discussions de la consultation publique. En effet, les attentes de la population envers la Ville en matière d'adaptation aux changements climatiques sont élevées et cette adaptation sera le principal défi de la Ville.

Toutefois, il est important de noter que la Ville possède un programme de compensation carbone (zéro Co2) et offre un crédit de taxe pour les constructions neuves qui obtiennent une certification LEED, ce qui démontre sa détermination à lutter contre les changements climatiques. Il existe également quelques bâtiments « modèles » tel que le Holiday Inn Express qui est certifié LEED, le Centre de congrès qui possède un toit vert ou encore certains stationnements publics qui ont été conçus de manière durable. Un défi pour Saint-Hyacinthe sera de favoriser le développement d'autres bâtiments durables.

## **Qualité, gestion et consommation de l'eau**

La rivière Yamaska constitue l'un des atouts du territoire. Pour autant, la qualité de l'eau de la rivière et de ses tributaires demeure un sujet d'inquiétude et un point de vigilance important, appuyé par plusieurs études réalisées au cours des dernières années (Plan directeur de l'eau de l'OBV Yamaska, 2015; Rapport sur la qualité de l'eau du bassin versant du ruisseau Delorme, 2014; Rapport sur la qualité de l'eau des cours d'eau 2012 du territoire

de Saint-Hyacinthe, 2013; Suivi de l'état des communautés piscicoles et de l'écosystème aquatique faisant suite au déversement d'eaux usées de la Ville de Saint-Hyacinthe survenu le 28 juin 2016, 2018; etc.). Bien qu'il soit difficile de départager les effets provenant du milieu urbain, de ceux issus du milieu agricole (Suivi biologique des cours d'eau de la Ville de Saint-Hyacinthe à l'aide de l'indice IDEC de Campeau, S. et Dubuc, R., 2014), plusieurs facteurs peuvent être pointés du doigt, et la Ville aura l'important défi de réduire chacun d'entre eux :

- Dégradation, voire inexistence, des bandes riveraines en milieu urbain et en milieu agricole;
- Érosion des sols;
- Contaminants chimiques provenant des secteurs industriels et agricoles;
- Surverses de l'usine d'épuration;
- Réseau unitaire, branchements croisés au niveau résidentiel et industriel, et installations sanitaires défectueuses.

Grandement préoccupée par la qualité de l'eau de la rivière, qui est la source d'eau potable de la majorité des citoyens de Saint-Hyacinthe, l'administration municipale réalise déjà plusieurs démarches. Par exemple, elle a récemment adopté un Plan de gestion de débordement des eaux usées, afin de faire face aux épisodes de surverses qui sont fréquents sur le territoire et représentent un enjeu majeur. Dans une même optique, la Ville a mis en place un programme visant à réduire les réseaux combinés, c'est-à-dire à séparer les réseaux sanitaires et pluviales, pour désengorger le système d'égouts. Elle a aussi mis sur pied un programme de mise en conformité graduelle des installations sanitaires de son territoire (Plan directeur de l'eau de l'OBV Yamaska, 2015). Également, son souci d'améliorer la qualité de l'eau se reflète dans son implication auprès de l'organisme de bassin versant Yamaska (OBV Yamaska), à qui elle a notamment confié la réalisation de plusieurs études pour mieux documenter la qualité de l'eau de la rivière Yamaska et de ses affluents, ainsi que la qualité des bandes riveraines. Par ailleurs, l'OBV Yamaska a débuté un projet avec les entreprises du territoire pour faire un répertoire et motiver ces dernières à diminuer leur consommation d'eau et réduire leurs émissions de contaminants. Les citoyens sont aussi invités à contribuer à préserver la qualité de l'eau, notamment par le biais des actions menées par les comités de sous-bassins versants.

Aussi, il est connu que la dégradation des bandes riveraines contribue grandement à la détérioration de la qualité de l'eau. En effet, « la disparition de toute végétation « naturelle » en bordure des cours d'eau influence la capacité de filtration de la bande riveraine » (Portrait des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes de la région administrative de la Montérégie de Canards Illimités, 2006). Lors de la caractérisation de certaines bandes riveraines en milieu urbain en 2014, l'OBV Yamaska a constaté que près de la moitié des rives caractérisées possédait une construction dite anthropique (5 % d'enrochement,

13 % de muret et 33 % de remblai). La végétation naturelle demeurait l'élément le plus présent (16 % d'arbres, 26 % d'arbustes et 20 % d'herbacées) et 29 % du territoire caractérisé était couvert de gazon et de végétation ornementale (Portrait des bandes riveraines de la rivière Yamaska, secteur urbain de l'OBV Yamaska, 2015). Par ailleurs, la façon dont les cours d'eau sont nettoyés laisse à désirer, le creusage de ces derniers étant souvent synonyme d'arrachage de la végétation présente sur les rives. Favoriser une nouvelle approche d'intervention sera donc l'un des défis de la Ville, qui paie pour ces travaux de nettoyage.

En milieu urbain, l'implication des riverains s'avère essentielle. La Ville montre l'exemple depuis quelques années, notamment en réalisant des travaux de restauration des bandes riveraines dans les espaces publics. Entre 2015 et 2017, elle a ainsi conservé à l'état naturel plus de 18 000 mètres de bandes riveraines municipales (Bilan 2014-2017 du Plan d'action environnemental de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2017). En milieu agricole, ce sont les entreprises agricoles qui doivent être convaincues par la Ville de l'importance des bandes riveraines pour elles-mêmes (minimiser la perte de sol et de fertilisants, prévenir l'érosion, filtrer les polluants et les nutriments, contrôler les ravageurs, etc.) et pour l'environnement (site Web Opération bandes riveraines de l'Union des producteurs agricoles, 2019).

En termes de consommation, la Ville pose également d'autres gestes qui permettent de mieux gérer l'eau sur son territoire, comme l'utilisation de l'eau de la rivière Yamaska pour l'arrosage des aménagements paysagers, la mise en place de 4 réservoirs d'eau de pluie, le gainage du système d'aqueduc ou encore la détection des fuites sur ce dernier. Les citoyens aussi peuvent participer à cet effort. Ainsi, ils peuvent se procurer une trousse d'économie d'eau pour réduire leur consommation, ou encore acheter un baril récupérateur de l'eau de pluie par le biais du programme d'aide financière administré par la Ville, ce qui représente une force.

## **Qualité de l'air**

Aucun problème majeur de qualité de l'air n'a été répertorié à Saint-Hyacinthe, toutefois celle-ci semble ne jamais avoir été analysée. Par ailleurs, certains problèmes d'odeurs, particulièrement liés à l'agriculture, à la production de chocolat et entre autres d'hydrocarbures, sont soulevés par les citoyens.

## **Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)**

Consciente que les GES constituent la principale cause des changements climatiques, la Ville possède un Plan de gestion des gaz à effet de serre qui a été présenté dans le précédent

plan environnemental, qui n'a toutefois pas été assorti d'un plan de réduction de ses émissions de GES. Saint-Hyacinthe a également instauré un règlement visant le contrôle de la marche au ralenti du moteur des véhicules. Bien que la Ville doive être vigilante quant à son application, ce règlement « interdit de laisser le moteur d'un véhicule immobilisé en marche au ralenti pour une durée supérieure à cinq minutes, par période de 60 minutes » (Règlement numéro 398 concernant la marche au ralenti d'un moteur d'un véhicule routier de la Ville de Saint-Hyacinthe, 2012). D'autre part, un nouveau programme informatique a également été implanté en 2019 sur certains véhicules municipaux afin que le moteur s'éteigne automatiquement lorsque le véhicule est immobile depuis 15 minutes, ce qui est un élément positif. De plus, 28 véhicules de la Ville ont été convertis au biogaz, une source d'énergie alternative produite sur le territoire maskoutain. Augmenter la proportion de véhicules de ce type sera un défi pour la Ville.

Le transport en commun, le transport actif et le covoiturage sont des moyens de réduire le nombre de véhicules à essence sur les routes et, par conséquent, de réduire les gaz à effet de serre générés. Cependant, bien que le territoire de la ville soit desservi en transport en commun et comporte un réseau cyclable, cela semble insuffisant pour bien servir la population. Par exemple, il a souvent été soulevé par les citoyens que le réseau cyclable est mal développé et entretenu et qu'il permet difficilement de circuler dans la ville ou vers les municipalités voisines. Ainsi, pour la Ville, le défi consistera à augmenter la part des transports actif et collectif sur son territoire.

En ce qui a trait au transport électrique, plusieurs bornes du réseau électrique sont disponibles pour les citoyens et les visiteurs, mais actuellement la majorité se situe sur des terrains privés. L'un des défis de la Ville sera donc d'augmenter le nombre de bornes électriques publiques et de s'assurer que l'offre suive la demande croissante de l'accès à celles-ci.

## **Gestion des matières résiduelles**

Précurseur en termes de gestion des matières résiduelles, Saint-Hyacinthe a été la première municipalité du Québec et l'une des premières d'Amérique du Nord à produire du biogaz (site Web de la Ville de Saint-Hyacinthe, consulté en 2019), une action dont est particulièrement fière la population. Alimentés par les boues d'épuration et les résidus organiques des entreprises agroalimentaires de la région, la filière de biométhanisation produit de l'engrais en granules, utilisé pour fertiliser les parcs et espaces verts, et du gaz naturel (biogaz). Ce dernier sert à alimenter une partie de la flotte automobile et des bâtiments municipaux. Les surplus sont vendus à Énergir, qui injecte ce gaz dans son réseau de distribution (site Web de la Ville). En outre, les Maskoutains bénéficient d'une collecte des matières organiques (feuilles mortes, gazon et résidus alimentaires) depuis 2007 (site Web de la Régie

intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, consulté en 2019) dans le cadre d'une gestion déléguée des matières résiduelles à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM). Toutefois les bacs bruns sont absents dans les logements du centre-ville, les restaurants et les écoles. De plus, malgré une campagne de sensibilisation réalisée en 2019, la vigilance est de mise au niveau du tri des matières résiduelles, qui demeure problématique. Ainsi, la Ville aura pour défi de favoriser l'éducation et l'écocivisme afin de réduire les contaminants dans les bacs, d'augmenter la qualité de ce qui est récupéré, et ainsi de généraliser l'accès à cette collecte sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, la RIAM offre aux citoyens deux écocentres. L'un d'eux est situé sur le territoire de Saint-Hyacinthe. Au total, cet écocentre a reçu 13 603 visites en 2018, dont 10 580 provenaient de Maskoutains. De plus, 36 visites répertoriées à l'écocentre d'Acton Vale provenaient également de la ville. 81 % des matières acheminées à l'écocentre de Saint-Hyacinthe ont été recyclées ou valorisées (Écocentres - Sommaire des opérations 2018 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, 2019). Les réserves soulevées en lien avec cet écocentre sont liées aux heures d'ouverture restreintes du vendredi au dimanche en saison estivale et à son manque d'espace pour accueillir tous les matériaux. L'envoi des matières recyclables à l'extérieur du territoire représente également un point de vigilance. Ainsi, le développement d'une gestion locale des matières résiduelles sera un défi de la Ville.

Concernant les matières envoyées à l'enfouissement, les citoyens de Saint-Hyacinthe ont chacun produit en moyenne 240,8 kg/habitant de déchets en 2017, ce qui correspond exactement à la moyenne pour les citoyens de la MRC des Maskoutains. En outre, un programme de subvention de couches lavables était offert de 2010 à 2019. Ce programme, qui encourageait les jeunes familles à choisir une option durable qui contribue à réduire la quantité de matières envoyées à l'enfouissement (site Web de la Ville de Saint-Hyacinthe, consulté en 2019), était une force pour la Ville. En effet, les couches lavables se décomposent en 6 mois (vs 300 à 500 ans pour les couches jetables), une vingtaine de couches lavables permet de remplacer 6000 couches jetables (jusqu'à ce que l'enfant arrive à la propreté), et un nombre suffisant de couches lavables coûte en moyenne 500 \$ (vs 2000 \$ pour l'équivalent de 2 ans de couches jetables). Par contre, faisant écho au reste de la province, une préoccupation ressort quant à la vente et l'utilisation quotidienne du plastique à usage unique. De plus, toujours en 2017, les entreprises de la ville ont généré en moyenne 490,69 kg/habitant de déchets, ce qui est largement supérieur aux 393,37 kg/habitant de déchets pour l'ensemble de la MRC (Données d'élimination des matières résiduelles au Québec 2017 du MELCC, 2018). Une lacune au niveau de la mise en œuvre de l'économie circulaire pourrait être liée à cette importante valeur. Par conséquent, le défi sera d'arriver à une meilleure communication entre les industries, commerces et institutions (ICI) afin de favoriser les échanges des matières entre eux.

Enfin, un ancien dépotoir est situé dans les limites du territoire de Saint-Hyacinthe, rue Lemire. Il est répertorié dans le Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (site Web consulté en 2019). Le bâtiment des Loisirs Christ-Roi aurait également été construit sur un ancien dépotoir. Au cours des prochaines années, le défi sera de s'occuper des cas où il y a présence de sols contaminés sur le territoire.

## **Agriculture**

Saint-Hyacinthe est caractérisée par son vaste territoire agricole, dont la qualité des sols est élevée et constitue une force majeure. Par contre, le territoire est principalement dominé par des activités intensives de culture à rotation courte, notamment de culture à grand interligne (maïs, soya), sur des terres grandes et très dispendieuses, laissant peu de place aux petits agriculteurs et à l'agriculture maraîchère. De plus, les cultures d'organismes génétiquement modifiés (OGM) et l'utilisation de pesticides chimiques sont répandues et ont été très critiquées par les citoyens lors de la consultation publique. Par ailleurs, le peu de bandes riveraines et de haies brise-vent sur le territoire agricole nuit à la biodiversité faunique et à l'environnement, notamment en contribuant à l'altération de la qualité de l'eau dans les ruisseaux et la rivière Yamaska. L'implantation de haies, le respect de la largeur réglementaire des bandes riveraines et le développement d'alternatives et de meilleures pratiques agroenvironnementales, seront donc d'importants défis pour la Ville et ses partenaires.

Dans le cadre urbain, on compte plusieurs initiatives d'agriculture locale avec le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM), dont des bacs et des jardins communautaires (présence des incroyables comestibles), ainsi que la possibilité de cultiver sur les toits. Cependant, des citoyens semblent intéressés à ce qu'il y ait plus d'initiatives de ce type, dont l'élevage de poules. Ainsi, le défi de la Ville sera ici de concilier les intérêts pour l'agriculture urbaine et les normes et standards applicables.

## 2.4 Gouvernance

L'administration municipale doit composer avec des procédés administratifs complexes impliquant différents paliers et processus décisionnels. Ces procédés, communs à plusieurs villes, permettent au conseil municipal, qui est redevable à la population, de prendre des décisions éclairées sur des projets importants. Cette approche peut toutefois créer un sentiment de lourdeur et de lenteur administratives, et la Ville doit être vigilante en ce sens. Ainsi, elle aura le défi de réviser son processus de décision afin de gagner en efficacité et d'accélérer la mise en œuvre de certains projets.

De plus, il a été soulevé que la cohésion est parfois manquante entre les différents services. Ainsi, dans l'optique d'accroître l'arrimage interservices, des habiletés de gestion transversale de l'équipe municipale devraient prochainement être développées, notamment pour les dossiers liés au développement durable.

En outre, les ressources sont parfois insuffisantes pour traiter l'ensemble des dossiers et la priorité doit être accordée aux projets les plus importants, ce qui augmente les délais pour les autres projets. Toutefois, la Ville fait tout pour concilier le traitement d'un volume élevé de dossiers aux échéanciers serrés avec la rigueur de mise, afin d'effectuer les validations administratives municipales et de se conformer aux obligations réglementaires.

Par ailleurs, le conseil municipal se veut très près de la population, de la direction et des employés municipaux. Les élus sont donc à l'écoute et facilement accessibles. Cependant, le manque de vision actuelle quant aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux touchant l'ensemble de la communauté rend l'identification des priorités plus difficile. Il en résulte parfois une plus grande implication d'un ou de plusieurs élus dans certains dossiers au détriment d'autres. Dans le cadre de son Plan de développement durable, la Ville va se doter d'une vision concertée des priorités municipales, ce qui lui permettra de prioriser les actions à réaliser en fonction de critères établis et partagés.

Également, le sentiment qui semble se dégager de la presse locale est que la Ville agit de manière à tenter de réduire l'implication citoyenne. Pourtant, l'équipe municipale tient fortement à consolider la culture de participation citoyenne, afin d'accroître l'implication des Maskoutains dans les démarches municipales d'envergure. L'accès de la population à plus d'information sur les processus de consultation sera donc un défi pour l'équipe municipale.

## 2.5 Thématiques prioritaires pour la vision du Plan de développement durable de Saint-Hyacinthe

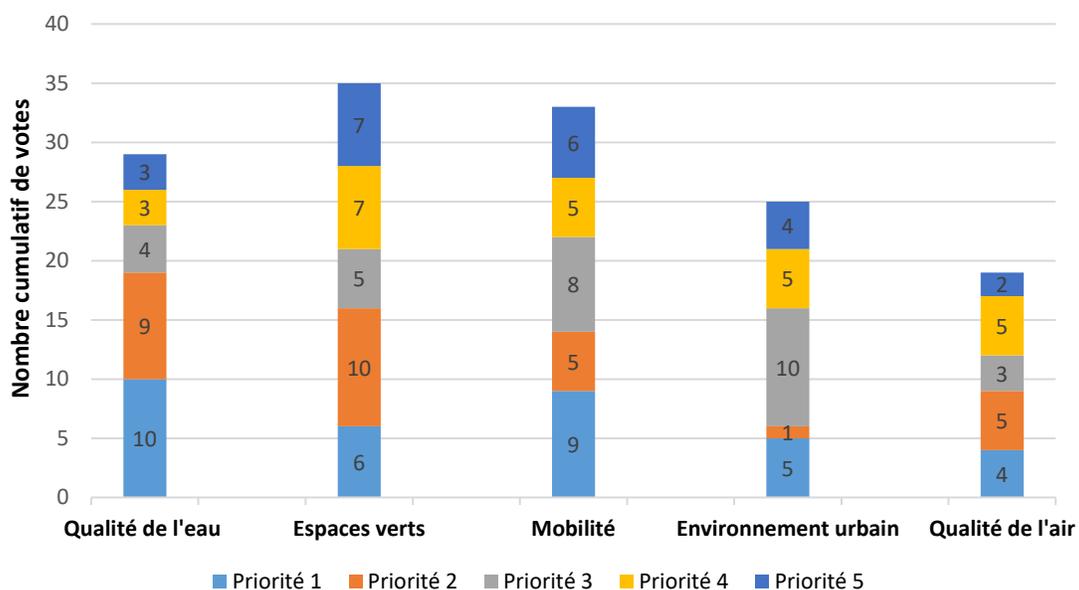
Étant donné que l'étape suivant le diagnostic sera l'élaboration de la vision de la Ville en matière de développement durable, l'équipe municipale a souhaité sonder la population quant aux thématiques qui devraient y transparaître.

Comme mentionné dans la section « processus de consultation », les citoyens ont été invités à prioriser cinq thématiques (parmi les 12 présentées) qu'ils souhaitent voir transparaître dans la vision du Plan de développement durable de la Ville. Les votes lors de la soirée de participation citoyenne peuvent être consultés dans le *Bilan de consultation publique, menée du 15 au 31 mai 2019, dans le cadre de la démarche d'élaboration du Plan de développement durable de la Ville de Saint-Hyacinthe.*

Parmi les participants de la soirée de consultation, les 5 thématiques ressorties comme prioritaires sont :

1. La qualité de l'eau
2. Les espaces verts
3. La mobilité
4. L'environnement urbain
5. La qualité de l'air

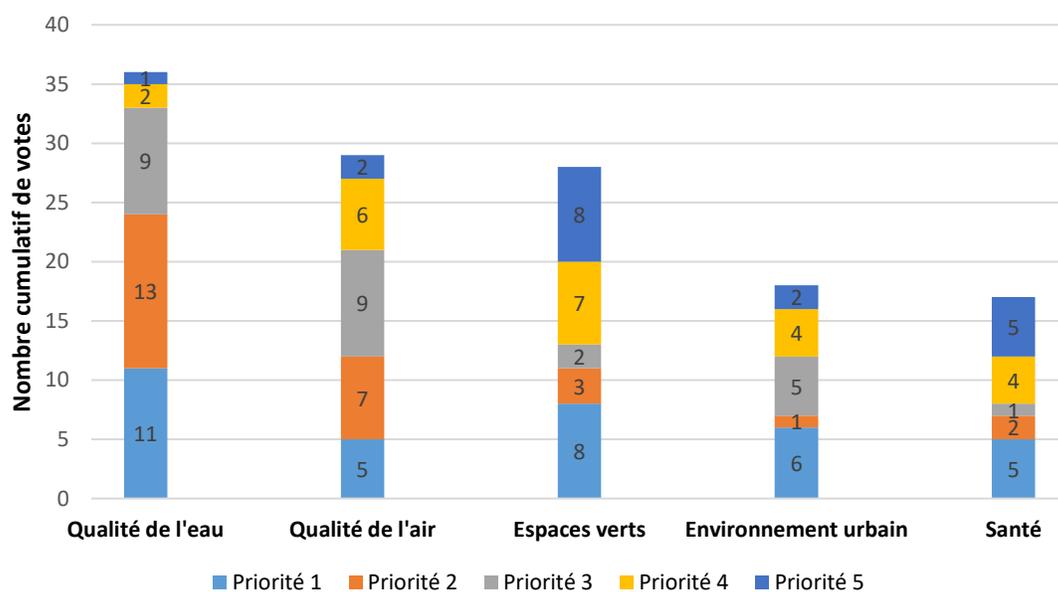
### Cinq thèmes prioritaires ressortis lors de la soirée de participation citoyenne



Le même exercice a été demandé aux personnes ayant répondu au sondage en ligne. Pour elles, les 5 thématiques prioritaires sont :

1. La qualité de l'eau
2. La qualité de l'air
3. Les espaces verts
4. L'environnement urbain
5. La santé

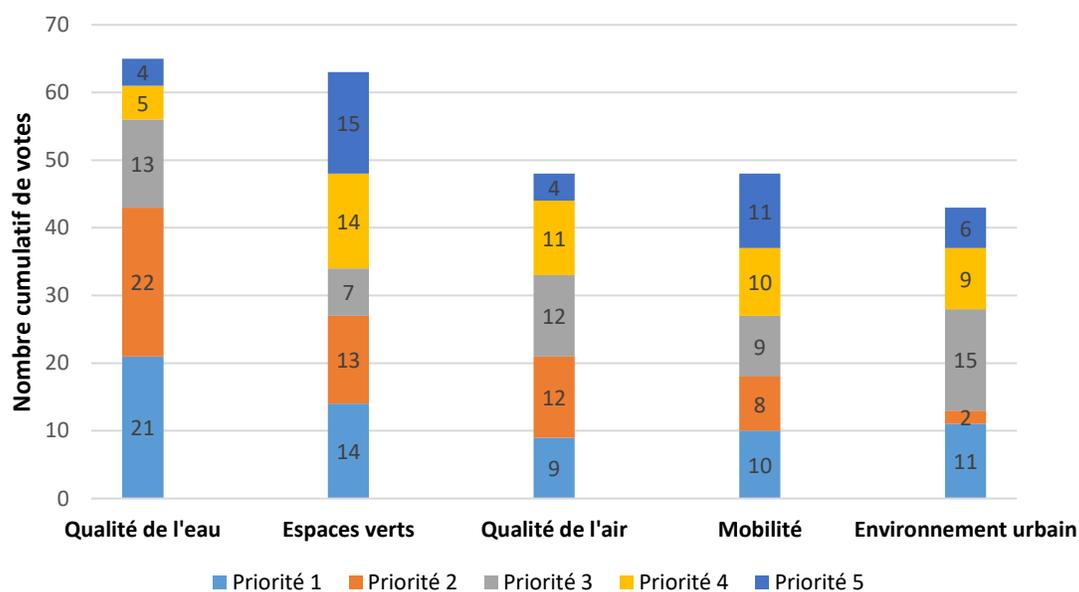
### Cinq thèmes prioritaires ressortis lors du sondage en ligne



Ainsi, considérant l'ensemble des votes émis, les 5 thématiques prioritaires pour la population et qui devraient transparaître dans la vision en développement durable de la Ville sont :

1. La qualité de l'eau
2. Les espaces verts
3. La qualité de l'air
4. La mobilité
5. L'environnement urbain

### Cinq thèmes prioritaires ressortis globalement lors de la consultation publique



### 3 Conclusion

Ce diagnostic permet de regrouper, dans un même document, à la fois les forces, les points de vigilance, mais également les éléments qui présentent des défis particuliers pour les prochaines années.

Le diagnostic ne vise donc pas à apporter des solutions, mais plutôt à dresser le portrait le plus juste possible de la situation actuelle de Saint-Hyacinthe sur un ensemble de sphères (économique, sociale, environnementale). Ceci explique pourquoi la participation des citoyens était importante et est venue compléter et bonifier la première partie du diagnostic, qui avait été réalisée avec les membres du comité de pilotage, le maire, plusieurs employés municipaux et des acteurs externes.

Ainsi, au niveau de l'économie, la Ville de Saint-Hyacinthe se démarque positivement par son centre-ville attractif, son pôle d'enseignement et de recherche, ainsi que par sa reconnaissance en tant que technopole agroalimentaire. Toutefois, elle devra rester vigilante quant au manque de diversité de son économie, ainsi qu'au développement de son offre touristique. Les enjeux identifiés portent sur le développement économique et industriel. Plus précisément, le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée sera un défi majeur.

Concernant le volet social, une des principales forces de la Ville est l'offre de loisirs et d'activités sportives et culturelles qui sont accessibles pour tous. Par contre, bien que plusieurs programmes de logements sociaux existent, le manque de logements sociaux abordables ressort comme un point de vigilance, la hausse du niveau d'éducation et l'intégration des communautés immigrantes ressortant comme principaux défis.

Enfin, au niveau de la sphère environnementale, les points forts de la Ville se situent au niveau de la gestion des matières résiduelles, avec l'usine de biométhanisation, et de l'accessibilité à des espaces verts publics. Inversement, les plus grands points de vigilance de la Ville sont la présence d'îlots de chaleur urbains et le type d'agriculture (monoculture intensive). Les enjeux prioritaires sont donc l'adaptation aux changements climatiques, notamment par le verdissement, et l'amélioration des pratiques agro-environnementales et de la qualité de l'eau de la rivière.

Ainsi, Saint-Hyacinthe est une ville dynamique et attractive, riche de son milieu agricole et de ses milieux naturels, et au potentiel de développement très important. En se voulant rassembleuse, cette démarche a permis d'identifier les priorités des gestionnaires du territoire et de la population, et de fédérer cette dernière autour des défis à relever et de l'atteinte des objectifs qui seront fixés dans le Plan de développement durable.

En effet, le diagnostic est une étape cruciale pour la suite de la démarche, qui consistera à développer la vision de la Ville en matière de développement durable. La définition de cette dernière se traduira ensuite en orientations, en objectifs et, finalement, en actions. L'élaboration de la vision, des orientations et des objectifs se fera avec le comité de pilotage, tandis qu'une autre consultation aura lieu pour l'étape de l'identification des actions à mettre en œuvre. Cet événement offrira ainsi la possibilité à tous les citoyens de Saint-Hyacinthe de venir s'exprimer sur le cœur du Plan de développement durable.

## 4 Annexes

### 4.1 Questionnaire de la sphère économique

---

1. Quels types d'entreprises œuvrent au sein de la municipalité ? Indiquez le nombre actuel.  
Industries : Cliquez ici pour taper du texte.  
Agriculture : Cliquez ici pour taper du texte.  
Services : Cliquez ici pour taper du texte.  
Commerce au détail : Cliquez ici pour taper du texte.  
Entreprises locales : Cliquez ici pour taper du texte.  
Autres : Cliquez ici pour taper du texte.
2. Quelles entreprises œuvrant au sein de la municipalité appartiennent à des résidents ? Indiquez le nombre des entreprises par secteur.  
Industries : Cliquez ici pour taper du texte.  
Agriculture : Cliquez ici pour taper du texte.  
Services : Cliquez ici pour taper du texte.  
Commerce au détail : Cliquez ici pour taper du texte.  
Entreprises locales : Cliquez ici pour taper du texte.  
Autres : Cliquez ici pour taper du texte.
3. Qu'est-ce qui est importé et exporté par les entreprises de la municipalité ? Existe-t-il du matériel (concernant le fonctionnement des entreprises) qui est importé et qui pourrait être produit par la communauté ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
4. Y a-t-il des lieux de dialogue ou de concertation entre les acteurs économiques locaux et l'administration municipale ? Oui  non   
Si oui, lesquelles ? Cliquez ici pour taper du texte.
5. Quels sont les points forts de la municipalité susceptible de favoriser le développement industriel ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.  
Et les points faibles ? Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
6. Existe-t-il des activités polluantes ou qui provoquent des nuisances environnementales ?  
Oui  non   
Si oui, de quelle nature sont-elles ? Cliquez ici pour taper du texte.  
Quelles sont les mesures mises en place pour y pallier ? Cliquez ici pour taper du texte.
7. La municipalité dispose-t-elle de surfaces aménagées suffisantes pour répondre à ses ambitions de développement économique ? Quel est l'état du parc industriel ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
8. Existe-t-il une stratégie municipale en développement industriel ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
9. Quels sont les principaux points d'attraction touristique de la municipalité ? Sont-ils développés ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
10. Quels sont, à votre avis, les principaux points devant faire l'objet d'amélioration dans l'offre touristique à Saint-Hyacinthe ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

11. Quelles sont les initiatives (publiques ou privées) mises de l'avant qui ont permis d'augmenter, voire améliorer, la fréquentation touristique ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

12. Existe-t-il un lieu de dialogue et de concertation entre les acteurs concernés par le tourisme et l'administration municipale afin d'analyser et débattre sur des aspects concernant ce secteur ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

13. Existe-t-il des entreprises d'économie sociale à Saint-Hyacinthe ?

Oui  non

Si oui, dans quel secteur d'activité (production agricole, ressources naturelles, services aux personnes, etc.) : Cliquez ici pour taper du texte.

14. D'après vous, l'économie sociale à Saint-Hyacinthe est-elle un secteur en développement ?

Oui  non

Justifiez votre réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

15. Quelles sont les mesures mises en place pour la municipalité pour promouvoir et développer l'économie sociale à Saint-Hyacinthe ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

16. Voyez-vous des opportunités qui pourraient éventuellement favoriser le développement économique à Saint-Hyacinthe ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

17. Voyez-vous des menaces qui pourraient éventuellement freiner le développement économique à Saint-Hyacinthe ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

18. Autres points à mentionner : Cliquez ici pour taper du texte.

.

## 4.2 Questionnaire de la sphère sociale

### Le Logement

---

1. Des habitations à loyer modique (HLM) sont-elles disponibles sur le territoire de la municipalité ?  
Oui  non   
Si oui, sont-elles accessibles aux clientèles suivantes ?  
Les familles ?  Les personnes seules ?  Les personnes âgées ?
  2. La municipalité considère-t-elle les éléments suivants lors de l'établissement de logements coopératifs (privés) ou sociaux (publics) :  
Répartition dans les différents secteurs ou quartiers de la municipalité ? Oui  non  S. O.\*   
Environnement sécuritaire ? Oui  Non  S. O.\*   
Proximité des services ? Oui  non  S. O.\*   
Autres Cliquez ici taper du texte.
  3. La municipalité s'assure-t-elle de la diversité des logements offerts en considérant : le nombre de logements par immeuble ?  Dimensions ou nombre de pièces ?  Prix ?   
Autres ? Cliquez ici pour taper du texte.
  4. La planification des ensembles résidentiels tient-elle compte de l'implantation et du maintien de services de proximité tels que ?  
Parcs ?  Écoles ?  Garderies ?  Centre culturel et de loisirs ?  Épicerie ?  Pharmacie ?   
Autres ? Cliquez ici pour taper du texte.
  5. Lors de la construction d'habitations, la municipalité encourage-t-elle les aménagements adaptés aux familles en considérant les éléments suivants : Fenêtre orientée vers une cour ?  Aire de jeux ?   
 Espaces de rangement hors du logement ?  Bonne insonorisation ?  Autres ? Cliquez ici pour taper du texte.
  6. D'après vous, quelles sont les principales problématiques au niveau de l'offre du logement dans la municipalité ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
  7. Quelles sont les forces de la municipalité pour adresser ces problématiques ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
  8. Voyez-vous des opportunités qui pourraient éventuellement aider la municipalité à y faire face ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
  9. Voyez-vous des faiblesses dans la municipalité qui pourraient entraver une amélioration de la situation du logement ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
- Voyez-vous des menaces ou obstacles qui pourraient éventuellement empêcher la municipalité d'améliorer la situation du logement ?

---

\* Sans objet, ne s'applique pas à la réalité de la municipalité

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

10. La municipalité a déjà mis en place des actions pour améliorer la situation de l'offre de logements ?  
Oui  non

Si oui, lesquelles (donnez quelques exemples récents des actions).

Cliquez ici pour taper du texte.

11. Avez-vous un autre point sur ce thème que vous voudriez souligner ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

## **NUISANCES**

---

1. De quel type sont les principales nuisances dans la municipalité (odeurs, bruits, poussières, émanations, etc. ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

2. La municipalité a-t-elle un service centralisé de gestion des plaintes ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

3. Quelles sont les mesures mises en place pour contrer les nuisances ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

4. Avez-vous un autre point sur ce thème que vous voudriez souligner ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

## **ÉQUITÉ ET COHÉSION SOCIALE**

---

1. D'après vous, quels sont les facteurs qui permettent de renforcer les liens sociaux dans la municipalité ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

2. Quelles sont les sources principales de tension sociale sur le territoire de la municipalité ? (inégalité économique, tension ethnique, usages du territoire, etc.).

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

3. Pourriez-vous décrire quelques éléments fondamentaux de l'identité Maskoutaine ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

4. D'après vous, quelles sont les « menaces » qui pourraient empêcher le renforcement d'une telle identité ? Et les « opportunités » pour la renforcer ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

5. Est-ce qu'il y a des secteurs où la vie sociale est particulièrement active ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

6. Quels sont, pour vous, les événements locaux qui contribuent le plus à la vie communautaire ? (des activités culturelles, sociales et sportives, etc.)

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

7. D'après vous, la participation à ces événements est en développement ou en régression ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

8. Ces événements sont organisés par la municipalité ou en collaboration avec des bénévoles ?

Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

9. La municipalité favorise-t-elle l'aménagement de lieux de rencontre dans tous les secteurs ou quartiers pour créer une vie communautaire : Parcs ? Places publiques ? Jardins communautaires ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
10. Avez-vous un autre point sur ce thème que vous voudriez souligner ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

### **CULTURE ET PATRIMOINE LOCAL**

---

1. Quels sont les principaux évènements culturels de la municipalité ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
2. D'après vous, la participation à ces évènements est en développement ou en régression ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
3. Pensez-vous que la municipalité est bien équipée en matière d'offre culturelle ? Oui  non   
Sinon, quels sont les principaux manques en termes d'offre culturelle ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
4. Quelles sont les mesures mises en place pour le développement culturel dans la municipalité ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
5. Quels sont les moyens mis en œuvre pour favoriser l'accès à la culture en général auprès des citoyens ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
6. Voyez-vous des « opportunités » pour développer la culture ? Et des « menaces » qui pourraient bloquer le développement ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.  
Précisez votre réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
7. Avez-vous un autre point sur ce thème que vous voudriez souligner ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.

## 4.3 Questionnaire de la sphère environnementale

### GESTION DE L'EAU

1. Disposez-vous de connaissances sur l'état des sources d'eau qui alimentent le réseau municipal ? Et des sources potentielles ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
2. Quelles mesures sont prises par la municipalité pour assurer la conservation et la protection de ces sources d'eau ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
3. Quels sont les problèmes d'alimentation en eau potable qui sont rencontrés dans la municipalité ? (au niveau de la ressource captée, de l'eau distribuée, etc.)  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
4. Disposez-vous de données sur la consommation en eau reliée aux différents usages ? Quels sont les effets des usages locaux sur la ressource en eau ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
5. Existe-t-il une politique locale en matière d'économie d'eau ? Y a-t-il des objectifs chiffrés ? Comment le suivi est-il assuré ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
6. Quelles sont les actions qui sont menées ou qui sont envisagées pour diminuer la consommation en eau ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
7. Quelles sont les performances actuelles du système d'assainissement ? Quels sont les facteurs qui pénalisent les performances du système d'assainissement dans sa configuration actuelle ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
8. La municipalité dispose-t-elle d'un programme /politique d'assainissement ? Quels sont ses priorités, ses objectifs ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
9. Comment des préoccupations d'assainissement sont-elles prises en compte dans le plan d'urbanisme ou autre document de planification ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
10. La municipalité travaille-t-elle en concertation avec d'autres structures publiques ou privées ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
11. Pouvez-vous citer des exemples de prises de décision ou de réalisations concernant la ressource en eau pour lesquelles la population a été consultée ou mobilisée ?  
Réponse : Cliquez ici pour taper du texte.
12. Parmi les options suivantes cochez l'option qui décrit le mieux la prise en compte des infrastructures vertes dans la planification de la municipalité :
  - La municipalité n'a pas de programme précis concernant les infrastructures vertes
  - La municipalité tient compte des facteurs écologiques lors de la construction et la réfection d'infrastructures sur son territoire
  - La municipalité a des plans et programmes verts lors de la construction et de la réfection d'infrastructures sur son territoire, mais ils ne sont pas formellement utilisés
  - La municipalité prend en compte tous les fonds disponibles lors de la construction et de la réfection d'infrastructures sur son territoire. Elle possède des politiques et programmes précis visant la croissance

de la présence d'infrastructures vertes sur son territoire. Des programmes incitatifs sont déployés pour les citoyens

Justifiez votre réponse : [Cliquez ici pour taper du texte.](#)

### **AIR**

1. Quelles sont les principales sources de dégradation de la qualité de l'air ? De quelles informations qualitatives et quantitatives dispose la municipalité pour juger la qualité de l'air ?

Réponse : [Cliquez ici pour taper du texte.](#)

2. Quels ont été, jusqu'à présent, les mesures et moyens mis en œuvre pour protéger et surveiller la qualité de l'air ? Des objectifs ont-ils été définis ?

Réponse : [Cliquez ici pour taper du texte.](#)

3. Parmi les options suivantes cochez l'option qui décrit le mieux la gestion de réduction de gaz à effet de serre (GES) par la municipalité :

- La municipalité ne tient pas compte de la réduction des GES dans ses activités ni celle de ses occupants
- La municipalité démontre ses intentions d'agir afin de réduire les GES sur son territoire et a quelques plans et politiques en place
- La municipalité a des plans et des politiques pour réduire les GES sur son territoire sans qu'ils soient toutefois complètement opérationnels
- Des plans précis et des objectifs sont en place pour réduire les GES. La municipalité s'est inscrite à un programme de compensation du carbone. Il existe des programmes encourageant les citoyens, entreprises et industries à réduire leurs GES

Justifiez votre réponse : [Cliquez ici pour taper du texte.](#)

### **ÉNERGIE**

1. Parmi les options suivantes cochez l'option qui décrit le mieux la gestion de la réduction de la consommation énergétique par la municipalité :

- La municipalité ne possède aucun plan précis de réduction de la consommation d'énergie de ses installations et de ses véhicules
- La municipalité possède un inventaire de toutes les sources de consommation et d'économie énergétique potentielle et démontre son intention d'élaborer un plan précis
- La municipalité possède un plan de réduction de la consommation énergétique de ses véhicules et installations, mais il est appliqué de façon partielle
- Des registres de la consommation énergétique des véhicules et de toutes les installations dont la municipalité est en charge sont en place. Des objectifs de réductions sont fixés et suivis. La municipalité démontre son engagement envers son empreinte écologique. Elle adopte de nouvelles technologies moins énergivores et utilise au maximum les énergies renouvelables

Justifiez votre réponse : [Cliquez ici pour taper du texte.](#)

### **LES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

1. Parmi les options suivantes cochez l'option qui décrit le mieux la gestion des matières résiduelles par la municipalité :

- Le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) est en place sans prendre en compte la priorisation des 3RV-E (réduction, réemploi, recyclage, valorisation et élimination)
- La municipalité a élaboré un PGMR sans respecter en totalité la priorisation des 3RV-E
- La municipalité s'est donnée un PGMR qui préconise la priorisation des 3-RVE
- La municipalité gère tous les types de matières résiduelles de façon écoresponsable. La priorisation des 3RV-E est respectée. L'analyse du cycle de vie et la responsabilité élargie des producteurs sont intégrées dans la mesure du possible. Présence d'objectifs et de suivi de réduction des déchets ultimes

Justifiez votre réponse : [Cliquez ici pour taper du texte](#)